



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE
CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Journée internationale pour l'éradication de la pauvreté

17 octobre 2014 à Turin¹

Le contexte

Le Conseil de l'Europe a organisé les 17 et 18 octobre à Turin une **Conférence à haut niveau sur la Charte sociale européenne**. Elle a porté sur l'évolution des systèmes juridiques européens et sur les défis auxquels les Etats doivent faire face pour garantir à toutes celles et à tous ceux qui vivent sur le territoire européen leurs droits économiques et sociaux dans la conjoncture actuelle.

La Conférence des OING du Conseil de l'Europe a décidé de s'associer à ces travaux en organisant, également à Turin, la **Journée internationale du 17 octobre 2014** et en envoyant à la Conférence de Haut Niveau un message fort rédigé à cette occasion avec les personnes vivant dans la pauvreté.

Un rappel

La Déclaration Commune du Comité des Ministres, de l'Assemblée Parlementaire, du Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux et de la Conférence des OING «*Agir ensemble pour éradiquer la grande pauvreté en Europe*» signée le 17 octobre 2012 marque un engagement ferme des quatre piliers du Conseil de l'Europe dans la lutte constante contre la pauvreté.

Les trois objectifs de la journée

- Souligner les avancées réalisées sur le terrain pour que la dignité des personnes vivant dans la pauvreté soit «réparée»
- Relever les témoignages de violations persistantes des droits
- Identifier les défis auxquels les gouvernements, les collectivités territoriales et locales doivent faire face en collaboration avec la société civile afin de progresser dans l'objectif commun: zéro grande pauvreté en Europe.

¹ Turin est la ville où la Charte sociale européenne a été ouverte à la signature des Etats membres du Conseil de l'Europe le 18 octobre 1961



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE
CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

**Programme
Turin
Palazzo Civico, Sala delle Colonne
17 octobre 2014**

8h45 Accueil des participants

9h00 – 10h15 Ouverture et contributions introductives

Un mot de bienvenue par Piero Fassino, Maire de Turin, ou son représentant

Jean-Marie Heydt, Président de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe

Salim Muslumov, Ministre du Travail et de la Protection sociale de la Population de l'Azerbaïdjan, au nom de la Présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe

Gabriella Battaini-Dragoni, Secrétaire générale adjointe du Conseil de l'Europe

10h30 – 12h30 **4 Ateliers: Agir ensemble pour mettre en œuvre l'article 30 de la Charte sociale européenne**

12h30 – 14h30 **Déjeuner** organisé par Caritas Europa et la coopérative d'insertion Dynamo Coop

14h30 – 17h00 **Mise en commun des ateliers et échanges**

Modératrice: **Elisabeth Prieur**, ATD Quart Monde

Synthèse: **Peter Verhaeghe**, Caritas Europa

17h00 – 17h30 Commémoration du 17 octobre, Journée internationale pour l'éradication de la pauvreté, avec lecture du texte de la dalle du Trocadéro, Paris, et présentation chorégraphique de la Charte sociale européenne mettant en valeur l'article 30

Langues de travail: anglais, français, italien

Cette brochure comporte:

1. Les allocutions introduisant la journée
2. Le résumé des débats qui ont eu lieu dans chacun des quatre ateliers
3. Une brève présentation des réalisations les plus marquantes décrites pendant la journée
4. Les témoignages des personnes vivant dans la pauvreté
5. Le rapport de synthèse et quelques remarques en guise de conclusion
6. Le message envoyé à la Conférence à haut niveau.

80 personnes représentant des ONG en provenance de 11 pays² étaient présentes à cette Journée organisée par la Conférence des OING du Conseil de l'Europe avec le Service de la Charte sociale européenne et la Division de la Société civile.

Rappel **Article 30 Droit à la protection contre la pauvreté et l'exclusion sociale**

En vue d'assurer l'exercice effectif du droit à la protection contre la pauvreté et l'exclusion sociale, les Parties s'engagent

- a) à prendre des mesures dans le cadre d'une approche globale et coordonnée pour promouvoir l'accès effectif notamment à l'emploi, au logement, à la formation, à l'enseignement, à la culture, à l'assistance sociale et médicale des personnes se trouvant ou risquant de se trouver en situation d'exclusion sociale ou de pauvreté et de leur famille;
- b) à réexaminer ces mesures en vue de leur réadaptation si nécessaire.

**

² Albanie, Belgique, France, Grèce, Irlande, Italie, Portugal, Roumanie, Royaume Uni, Slovaquie, Ukraine

1. Les allocutions d'ouverture

Jean-Marie Heydt, Président de la Conférence des OING

Monsieur le Ministre, représentant du Président du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe,

Madame la Secrétaire générale adjointe du Conseil de l'Europe,

Madame la Première adjointe au Maire représentant Monsieur Fassini, Maire de Turin

Mesdames et Messieurs,

Je dois d'abord excuser Monsieur François Vandamme, Représentant de la Belgique au Comité gouvernemental de la Charte sociale européenne et du Code européen de la sécurité sociale qui est retenu par ses différentes charges et ne peut pas être parmi nous ce matin.

Je voudrais aussi remercier particulièrement le Ministre et la Secrétaire Générale d'être avec nous ce matin malgré leur emploi du temps aujourd'hui particulièrement chargé.. Il y a de nombreuses autres rencontres aujourd'hui autour de la Conférence à haut niveau et cela donne encore plus d'importance à leur présence ici, parmi nous.

Il est usuel de dire que je suis «heureux» ou «honoré» d'être parmi vous ce matin... C'est évidemment le cas, mais je voudrais plutôt vous exprimer à quel point je suis heureux que VOUS, vous soyez là, que mes collègues et amis de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe aient réussi ce qui était un défi il y a encore quelques mois. Ceux qui l'ont rendu possible sont nombreux et je ne citerai que le groupe «Grande pauvreté» de la Commission Droits de l'Homme, l'AIC, ATD Quart Monde, Caritas, ESAN, FIAPA, et bien d'autres qu'il me soit pardonné d'oublier. Je voudrais aussi remercier particulièrement toutes les associations italiennes qui ont été le relai de l'organisation de cette journée sur place.

Depuis 2011, nous sommes arrivés à renforcer le symbole de cette date du 17 octobre pour que ce ne soit pas «une journée internationale... parmi d'autres»... qu'hélas bien vite on s'empresse d'oublier le 18, mais que le sens donné au 17 octobre soit un moteur qui puisse nous animer tout au long de l'année.

Je tiens à rappeler qu'en 2012, la Conférences des OING a été porteur d'une Déclaration conjointe avec le Comité des Ministres, l'Assemblée Parlementaire et le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux un engagement commun pour que tous ceux qui sont victimes d'oublis, de pauvreté et de misère soient pris en compte et que les textes politiques du Conseil de l'Europe soient respectés et évoluent dans ce sens-là.

Cette année nous souhaitons peser de tout notre poids, en tant que société civile, pour que notre contribution soit entendue à la Conférence à haut niveau du Conseil de l'Europe sur la Charte sociale européenne, qui se tient ici à Turin cet après-midi et demain.

Mieux que quiconque vous le savez, nous disposons d'un cadre juridique international formidable, un outil de haute qualité. Plusieurs articles de la Charte sociale européenne, notamment l'article

30, apportent des réponses à la lutte contre la pauvreté. Et nos États, qui ont donné naissance à cette Charte, affichent toujours cette volonté de lutter contre la pauvreté, mais ils rencontrent des difficultés dès lors qu'il s'agit de la pleine mise en œuvre. C'est donc à nous, les acteurs engagés dans les ONG et les personnes ayant vécu ou vivant encore dans la pauvreté, de donner un contenu à cette Charte, particulièrement à l'article 30, de donner « corps » au texte et ainsi de contribuer à la création d'une jurisprudence précise.

Les ateliers qui sont proposés vont nous permettre d'échanger à partir d'exemples et d'expériences conduites par les uns et les autres et d'aller ainsi au-delà des phrases et des discours. Nous savons que la pauvreté n'est pas que l'absence matérielle de moyens, mais la conséquence sociale, et donc la conséquence humaine qu'elle génère. Nous savons parfaitement réparer une jambe cassée, mais le plâtre utilisé pour réparer le squelette n'est d'aucune utilité pour restaurer la dignité. C'est en inventant des réponses effectives pour la promotion de la participation à la vie de la cité et de la dignité des personnes les plus vulnérables, que nous développerons de nouvelles voies pour le chemin de la résilience. J'ose employer ce mot dans ce cadre aussi.

Cela nous ne pouvons le réaliser qu'avec l'éclairage des personnes qui, elles-mêmes, ont trouvé la force et la confiance pour reprendre leur vie en main et soutenir d'autres exclus.

Franchir les barrières administratives, franchir les incompréhensions, les préjugés et assurer le droit à la protection contre la pauvreté et l'exclusion sociale tel que prévu dans l'article 30 deviendra une réalité si nous pouvons suggérer aux États les meilleures pistes pour atteindre cet objectif.

Je suis persuadé que les conclusions de vos échanges me permettront d'avoir l'honneur, en votre nom, de porter les fruits de vos travaux devant la Conférence à haut niveau.

Je vous remercie de votre attention et je propose à Monsieur le Ministre de prendre la parole.

Salim Muslumov, Ministre du travail et de la protection sociale de la Population d'Azerbaïdjan, assurant la présidence du Comité des Ministres

Mesdames, Messieurs,

Cette journée est pour nous, - gouvernements, parlementaires, autorités locales et régionales et ONGs - une occasion de nous rencontrer et de réaffirmer notre engagement à éradiquer la pauvreté et l'exclusion sociale en Europe.

Malheureusement la pauvreté n'est pas en train de diminuer; bien au contraire, au cours de ces dernières années, nous avons vu qu'elle augmentait dans tous les Etats membres. La crise économique et financière, et les mesures d'austérité qui en résultent, ont touché sérieusement et continuent de toucher le bien-être social dans nos sociétés.

Tous les pays doivent relever ce grand défi. Le chômage, la pauvreté et l'exclusion sociale ne cessent de croître. La situation de ceux qui sont déjà dans une situation très difficile- les réfugiés, les personnes déplacées dans leur propre pays, les migrants, le Roms et d'autres groupes de personnes vulnérables – s'est souvent aggravée. D'autres personnes qui traditionnellement ne se trouvent pas dans une situation difficile vivent maintenant au seuil ou sous le seuil de pauvreté. Comme les financements publics sont restreints, les personnes handicapées, les enfants, les familles monoparentales et les personnes âgées sont proches de l'extrême pauvreté partout en Europe. La situation est très difficile et ce processus de dégradation doit absolument être stoppé.

Pour le Comité des Ministres la protection et la promotion des droits sociaux constituent la base à partir de laquelle les questions sociales doivent être traitées et cela également en ce qui concerne la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Le travail du Conseil de l'Europe s'appuie largement sur la mise en œuvre de la Charte sociale européenne révisée et sur le Protocole créant un système de réclamations collectives ainsi que sur le Code de sécurité sociale et son Protocole. Ces instruments légaux sont des outils importants pour identifier les manquements à la protection des droits sociaux dans les Etats membres et y remédier. Le Comité des Ministres invite régulièrement les Etats membres qui ne l'ont pas encore fait à les ratifier.

Comme vous le savez, une Conférence à haut niveau va débiter cet après-midi. Les discussions porteront sur la Charte sociale européenne et sa mise en œuvre dans toute l'Europe en période de crise et en phase de sortie de crise. Les mesures d'austérité dans ces temps de difficultés économiques seront évoquées ainsi que leur impact sur les droits sociaux; la contribution de la Charte pour sortir de cette crise sera évoquée également ainsi que les synergies entre le droit de l'Union Européenne et les dispositions de la Charte. Les conclusions de cette Conférence devraient alimenter la réflexion sur les actions futures de l'Organisation dans le domaine social.

C'est pourquoi je considère que votre rencontre, ici, aujourd'hui, est fort utile car elle portera sur l'évolution des systèmes juridiques européens et sur les défis que les Etats devront relever pour garantir les droits économiques et sociaux à tous ceux qui vivent en Europe. Je suis certain que vos travaux constitueront un apport appréciable au débat. Il n'y a en effet pas de solution toute -faite; les différents Etats et les différents partenaires ont tous un rôle à jouer. Chacun doit trouver les différentes routes possibles pour atteindre notre objectif commun qui est de faire diminuer la pauvreté.

Vos discussions porteront sans aucun doute sur l'article 30 de la Charte sociale européenne qui garantit le droit à la protection contre la pauvreté et l'exclusion sociale. C'est un article important. Il renforce les Etats membres dans l'idée que le fait de vivre dans une situation de pauvreté et d'exclusion sociale est une violation de la dignité des êtres humains. Il est aussi le premier dispositif de droits de l'Homme pour la protection contre la pauvreté et l'exclusion sociale ayant force de loi.

L'article 30 requiert que l'on adopte une «approche globale et coordonnée» visant clairement à combattre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ceci implique que soient prises des mesures adéquates, tant quantitatives que qualitatives, en particulier dans les domaines de l'emploi, du logement, de l'éducation ainsi que de l'assistance médicale et sociale.

Avant de conclure je voudrais féliciter les personnes et les associations et en particulier les ONG présentes aujourd'hui, qui, au quotidien, font des efforts pour améliorer la situation sociale des personnes dans leurs pays respectifs. Vous cherchez à promouvoir les droits sociaux, vous soutenez les personnes les plus vulnérables dans nos sociétés, en traitant des sujets comme la sécurité alimentaire et la lutte contre le gaspillage- vos activités sont un atout pour les sociétés démocratiques.

Au nom de la présidence de l'Azerbaïdjan du Comité des Ministres, je vous souhaite une rencontre fructueuse. Vos débats sont importants et je suis certain qu'ils seront utiles pour tous ceux qui sont présents à Turin au cours de cette semaine.

Je vous remercie de votre attention.

Gabriella Battaini, Secrétaire générale adjointe du Conseil de l'Europe

Bonjour à vous tous: merci Mr le Président, pour vos aimables mots d'introduction et merci, cher Ministre d'être avec nous ce matin pour ce que je voudrais qualifier de «vrai début» du sommet social qui va avoir lieu ici à Turin. Je félicite le «groupe pauvreté» de la Conférence des OING que vous avez mentionné, Mr le Président, pour avoir préparé cette journée. Bien entendu je voudrais aussi féliciter la Conférence des OING d'avoir ainsi voulu marquer cette journée internationale pour l'éradication de la pauvreté en faisant cette rencontre ici à Turin et non à Strasbourg ou ailleurs, mais d'être avec nous ici et de vous assurer que vous aurez la parole – une parole forte- je l'espère demain avec le message que vous porterez à la Conférence à haut niveau, la parole de la société civile. C'est là une dimension très importante de toutes les activités qui auront lieu pendant cette semaine.

J'apprécie beaucoup le fait que dans le titre de cette rencontre que vous avez organisée vous ayez indiqué que vous voulez centrer vos discussions sur l'article 30 de la Charte sociale européenne qui stipule, je cite: «le droit de chacun à la protection contre la pauvreté et l'exclusion sociale». Cet article 30, vous le savez mieux que moi, a été introduit dans la Charte sociale européenne en 1996 et c'était la première fois qu'il y était fait une mention spécifique de la pauvreté. Comme nous sommes ici entre nous, il est utile de rappeler aussi d'où est venue l'impulsion pour introduire cet article dans la Charte. Etait-ce sur la pression des gouvernements? Je crains que non. Etait-ce sur la proposition de l'Assemblée Parlementaire? Je crains que non. En fait, si nous avons cet article 30 aujourd'hui, c'est grâce à de nombreuses OING groupées autour d'ATD- Quart Monde qui ont pesé sur les débats. En effet, si nous disposons actuellement de cet important article nous le devons au travail de vos prédécesseurs à la Conférence des OING. J'insiste sur l'article 30 mais nous ne devons pas oublier qu'il y a un article 31 - le droit au logement - qui y est lié et il nous faut considérer qu'ils sont inséparables.

Je voudrais aussi revenir sur ce que le Ministre a dit il y a quelques minutes. Que ce soit bien clair: l'article 30, tout comme d'autres articles de la Charte, n'est pas un article qui crée une obligation de résultats. Il crée une obligation de moyens, d'investissements à faire pour

créer un processus qui puisse mener à l'éradication de la pauvreté. C'est pour cette raison que nous devons nous impliquer constamment et nous assurer que le processus est bien en cours.

Et pourtant, bien que ces articles soient inscrits dans la Charte sociale européenne depuis deux décennies à présent, nous devons encore nous rassembler comme aujourd'hui pour redire que la pauvreté doit cesser. En réalité la pauvreté n'a pas du tout cessé et, alors que nous entrons dans la 7^e année de la crise économique, les choses ont même empiré. Certaines mesures d'austérité ont eu un impact négatif sur les conditions de vie de millions de personnes et ceux qui sont pauvres sont en train de devenir plus pauvres encore. Il est évident que nous devons faire en sorte de mettre fin à cette situation. Il faut faire quelque chose. Comme l'a écrit le Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe dans un commentaire qu'il a publié récemment: les gouvernements et les organismes prêteurs devraient commencer à considérer que les droits sociaux et économiques ne sont pas un luxe mais une composante essentielle des plans de redressement économique de nos pays. Il est prouvé que le développement économique est plus stable et que les sociétés sont plus résilientes lorsque les droits sociaux sont protégés. De nombreux économistes, même ceux de la Banque Mondiale et du FMI, nous le disent et cela pourrait, je pense, servir de point de départ aux débats d'aujourd'hui.

Monsieur le Président vous avez fait allusion à la déclaration conjointe du Comité des Ministres, de l'Assemblée Parlementaire, du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux et de la Conférence des OING qui ont décidé de travailler ensemble à l'éradication de la pauvreté.

C'était une mobilisation des quatre principales instances du Conseil de l'Europe pour travailler ensemble. L'année dernière, à Strasbourg, nous avons entendu les témoignages de personnes qui vivent dans la pauvreté et nous les avons écoutées, nous avons entendu ce qu'elles proposaient pour sortir de cette situation. Je voudrais dire que maintenant, il nous faut transformer en actions concrètes toutes les paroles et tous les bons exemples que nous avons entendus. Cette année vous allez encore avoir le récit d'autres expériences permettant de sortir de la pauvreté. Cela va, j'en suis certaine, enrichir le savoir-faire que vous avez acquis à partir de la pratique au niveau du terrain pour lutter contre la pauvreté. C'est là une dimension importante de votre travail. J'ai vu que vous allez vous répartir en ateliers, précisément afin de mieux parler de choses très concrètes.

En ce qui concerne le Conseil de l'Europe dans son ensemble il est évident que nous sommes sincères lorsque nous disons que nous voudrions éradiquer la pauvreté. Et, comme vous le savez, nous faisons notre travail à partir d'un certain nombre de traités; certains articles de la Convention des Droits de l'Homme sont particulièrement importants, et bien sûr aussi la Charte sociale européenne et le Code européen de la sécurité sociale que, je ne sais pas pourquoi, on oublie souvent dans les débats alors qu'il est le pivot du système social de chaque pays. Je voulais attirer votre attention sur ce Code européen de la sécurité sociale.

Nous avons en plus un nouveau comité intergouvernemental au Conseil de l'Europe dont la mission est de réfléchir aux questions de cohésion sociale.

A propos de la Charte sociale européenne je voudrais encore dire qu'avec l'article 30 on peut demander des comptes aux gouvernements sur leur politique de lutte contre la

pauvreté. Mais le problème est que jusqu'à présent seulement 17 Etats membres ont ratifié cet article et pas les 47 Etats membres. Ceci veut dire que nous ne sommes encore qu'au début du processus; certes, 17 c'est déjà un nombre important d'Etats, mais ce ne sont pas encore les 47.

En ce qui concerne votre Conférence, présente ici avec un grand nombre de représentants des ONG, je pense que vous pouvez continuer de jouer un rôle important et je voudrais mentionner trois choses que vous pouvez vraiment faire.

La première est, bien sûr, que vous pouvez sensibiliser à l'importance de cet article 30 et pousser les Etats membres à le ratifier. Nous devons unir nos forces dans cette bataille pour passer de 17 à 47. C'est la première chose concrète que je voulais mentionner.

La seconde -qui est aussi très importante- est que vous êtes autorisés à faire des commentaires sur les rapports nationaux que les Etats font sur l'application de l'article 30, ceci pour les 17 Etats qui ont une obligation de soumettre ces rapports puisqu'ils ont ratifié cet article. En tant qu'ONG, vous pouvez faire des commentaires et apporter un éclairage nouveau sur ces rapports si vous avez des points de vue différents. Vous en avez le droit. Utilisez ce droit de faire des commentaires.

La troisième possibilité d'action concerne la procédure de réclamations collectives. Vous le savez bien, les OING peuvent saisir le Comité Européen des Droits Sociaux dans les cas de violation avérée des dispositions de la Charte. Vous pouvez jouer le même rôle que les organisations syndicales ou les associations d'employeurs. La société civile peut ainsi porter à la connaissance du Comité des Droits Sociaux des cas d'application non satisfaisante de la Charte par un Etat. Je sais que c'est ce que vous faites déjà, mais continuez d'utiliser cette possibilité d'exercer la nécessaire pression sur les Etats membres.

J'espère que ces trois propositions concrètes pourront vous être utiles pour vos discussions en ateliers sur les moyens de lutter contre la pauvreté. J'attends avec grand intérêt les conclusions de vos débats que vous apporterez demain, Mr le Président, à la Conférence qui se tiendra à quelques minutes d'ici. J'espère que vous nous apporterez un message fort et de bonnes propositions.

Elide Tirsi, première adjointe au Maire de Turin; chargée du logement, des migrants et des affaires sociales

Je suis particulièrement heureuse de vous accueillir ici, à Turin. Nous portons dans notre cœur le même souci concernant la pauvreté. Je suis heureuse de votre décision de faire un travail approfondi sur l'importante question de la pauvreté en même temps que se tient la réunion des Ministres de tous les pays d'Europe.

Je suis persuadée que la pauvreté, la justice sociale et l'équité doivent être des thèmes centraux en Europe surtout en ce moment où la crise économique et sociale est en train de sévir dans de très nombreux pays européens. Si nous voulons vraiment poursuivre la lutte

pour la cohésion sociale, nous devons mettre l'accent sur la collaboration entre les institutions politiques et le monde associatif. Ceci devrait être encore plus fort que cela ne l'a été jusqu'à présent.

La Constitution italienne contient le principe de subsidiarité. Ceci veut dire qu'il est tenu compte de ce que les habitants, regroupés en organisations de la société civile peuvent faire pour résoudre les problèmes qui se posent dans leur territoire et dans leur communauté. Je crois que ce principe est très important parce qu'il implique que les institutions politiques travaillent à parité avec les organisations de la société civile qui, par le choix de leurs actions, peuvent résoudre les problèmes sur le terrain.

Le travail des ONG est fondamental aujourd'hui, non seulement en raison de la valeur de leurs actions au quotidien, mais aussi parce qu'elles travaillent en réseau et que c'est ainsi que peut se développer une prise en conscience des problèmes et notamment du problème de la pauvreté. C'est très important de faire progresser une culture d'attention au danger de marginalisation et de pauvreté parce que c'est l'unique route non seulement pour affirmer le degré de civilisation d'un pays, mais aussi pour créer une véritable cohésion sociale qui ne soit pas porteuse de tensions et qui permette aux pays européens de saisir, ou de saisir à nouveau, les opportunités de développement et d'une croissance qui ne soit pas seulement économique mais également sociale.

Alors je vous souhaite vraiment la bienvenue et j'adresse mes remerciements à ceux et celles qui ont eu l'idée d'organiser cette journée à Turin, un merci très sincère.

Turin, depuis de nombreuses années a une histoire de travail avec tous les acteurs du secteur tertiaire, avec toutes les associations de bénévoles qui constituent pour nos actions un réseau très précieux, indispensable et fort.

Je vous souhaite une bonne journée.

2. Résumé des débats qui ont eu lieu dans chacun des quatre ateliers

Thème général des 4 ateliers: **Agir ensemble pour lutter contre la pauvreté**

Animation et sous-thèmes:

* Atelier 1 animé par l'AIC³ et la FIAPA⁴, «Personnes âgées et familles en situation de pauvreté»

* Atelier 2 animé par l'ESAN⁵, «Accès aux droits et rôle des ONG»

* Atelier 3 animé par Caritas Europa, «Sécurité alimentaire et lutte contre le gaspillage»

* Atelier 4 animé par le Mouvement international ATD Quart Monde «Réfléchir, décider et agir ensemble contre la misère»

Les ateliers ont échangé à partir des **quatre questions communes** suivantes:

a) Comment chacun peut-il promouvoir la participation à la vie de la cité et à la dignité des personnes les plus vulnérables?

b) Comment les associations, avec les personnes vivant dans la pauvreté, ont-elles «inventé des réparations de dignité» (entraide, accès à une adresse, magasins,...) Où et comment ces personnes ont-elles trouvé la force et la confiance pour reprendre leur vie en main et soutenir d'autres?

c) Comment pourrait-on améliorer ce qui se fait malgré les barrières administratives, les incompréhensions, les préjugés?

d) Comment et par quelles mesures peut-on mieux assurer le droit à la protection contre la pauvreté et l'exclusion sociale (article 30)?

Les discussions en atelier ont eu lieu en trois langues grâce à la présence de jeunes traducteurs qui pratiquaient une traduction murmurée. Les participants y ont peut-être perdu en précisions mais gagné en convivialité.

Atelier 1 Personnes âgées et familles en situation de pauvreté

Animatrice Maritchu Rall

Rapport concernant les familles: Giovanna Vergnano AIC

Les deux exposés présentés par l'AIC de Turin ce matin ont donné un aperçu partiel mais très éclairant de ce que représente le volontariat de notre association alors que les pouvoirs publics ne sont plus en mesure d'assurer aux citoyens les droits inscrits dans la

³ AIC Association Internationale des Charités

⁴ FIAPA Fédération Internationale des Personnes Agées

⁵ ESAN Réseau Européen d'Action Sociale - European Social Action Network

Constitution italienne ni les moyens de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale préconisés par l'article 30 de la Charte sociale européenne.

Le groupe NES⁶ a expliqué comment il s'occupe de familles vulnérables, et le plus souvent blessées, de femmes seules avec leurs enfants qui ont besoin d'un soutien matériel et psychologique pour retrouver leur autonomie et être réinsérées dans le tissu social.

Le groupe NOUVELLE AURORE⁷ s'occupe de mineurs étrangers non accompagnés pour lesquels, selon la Convention de New York sur les droits des mineurs, la municipalité doit prêter assistance. En 1998 la ville de Turin avait lancé un appel aux associations pour gérer ensemble un projet d'accueil. L'ACI avait répondu en accueillant des jeunes dans un bâtiment mis à sa disposition. Les premiers jeunes étaient des migrants albanais, puis sont venus des jeunes de nombreuses ethnies différentes.

Bien que ces deux projets concernent des personnes différentes, l'objectif était et demeure le même, à savoir redonner de l'espoir à des personnes accablées par des expériences négatives comme c'est le cas de nombreuses femmes dans le projet NES ou à des mineurs étrangers qui sont arrivés avec des traces de violences sur leur corps et dans leur âme.

On redonne de la dignité aux personnes avant tout en leur montrant de l'attention, de la compréhension, de la confiance dans leur aptitude à rebondir. C'est fondamental pour ces personnes qui souffrent avant tout de solitude de savoir qu'il y a quelqu'un qui pense à eux. C'est cette proximité qui caractérise notre accompagnement.

Il est bien difficile d'avoir un sentiment de dignité quand on est sans logement, sans travail, sans argent pour envoyer les enfants à l'école ou pour acheter les médicaments. La réduction des dépenses publiques a pénalisé avant tout les personnes les plus faibles de la population.

Dans les deux exemples cités tout a été mis en œuvre pour la recherche de plus en plus difficile d'un logement. Les familles qui sont suivies dans le réseau NES vivent dans des logements sociaux obtenus grâce à une convention avec l'Agence Territoriale du Logement et une fondation. Il est actuellement très difficile d'obtenir un logement social qui n'est attribué qu'après une très longue attente. On constate pourtant qu'un nombre incalculable de logements sociaux restent inoccupés pendant des années en Italie. Les enfants mineurs, une fois qu'ils ont atteint la majorité, doivent aussi être aidés dans leur recherche d'un logement ce qui n'est possible que s'ils ont d'abord trouvé un travail, comme le dit le jeune albanais dans son témoignage.⁸

Trouver un travail est de plus en plus difficile parce que la crise a sévèrement amputé le travail non spécialisé qui est le seul auquel peuvent accéder les personnes n'ayant aucune qualification professionnelle. Quelques femmes trouvent du travail comme femme de ménage ou comme aide aux personnes âgées. Lorsque les financements sont disponibles on peut avoir accès à des bourses de travail, mais c'est très rare actuellement. Autrefois ces bourses pour des stages débouchaient sur un emploi stable, maintenant cela se réduit à un travail de quelques mois dans une fondation ou pour des municipalités.

⁶ Voir plus bas «Les réalisations marquantes»

⁷ ibid

⁸ Voir plus bas «Les témoignages» le témoignage albanais

Les deux groupes se préoccupent aussi d'éducation; mais l'école obligatoire n'est pas non plus gratuite et il faut recourir à des interventions de distributions gratuites de manuels et de fournitures scolaires et soutenir les élèves pour faire leurs devoirs.

Les deux groupes ont insisté sur le fait qu'il **faut dépasser la simple assistance et trouver pour chaque personne accompagnée un parcours qui l'amène graduellement vers l'autonomie**. On demandera par exemple à un jeune étranger de participer aux travaux de cuisine et d'entretien de la maison commune dans laquelle il habite. Les femmes qui sont suivies dans le réseau NES s'engagent par écrit à rembourser les sommes qui leur sont prêtées dès qu'elles en auront la possibilité.

Le travail en réseau avec les organismes publics, les fondations et diverses autres associations permet de faire face à des problématiques de plus en plus complexes liées à l'insertion des personnes désavantagées dans le tissu social.

Contributions des représentants de la FIAPA

Luciano Peirone, Università 'G.d'Annunzio' di Chieti-Pescara, SIPI (Società Italiana di Psicologia dell'Invecchiamento) e AIP (Associazione Italiana di Psicologia)

Fabio Menicacci, FIAPA Segretario Nazionale ANAP

Enrico Parpaglion, Ordine degli Psicologi, Consiglio Regionale del Piemonte, Torino

Pour compléter le rapport nous allons citer quelques données économiques, faire quelques remarques sociologiques et finalement donner certaines indications méthodologiques concernant l'accompagnement des personnes âgées en situation de pauvreté.

Très brièvement résumées, les données concernant la pauvreté des personnes âgées en Italie sont les suivantes: 44% des retraités vivent dans des conditions de semi- pauvreté avec une retraite inférieure à 1000 euros brut par mois. C'est une donnée vraiment alarmante, mais ce qui l'est encore plus c'est que, selon l'Institut National de la Statistique, le nombre de retraités tombés dans la pauvreté absolue au cours de l'année dernière a augmenté de 22%. Cela porte à 888.000 le nombre de retraités de plus de 65 ans qui ne disposent pas des moyens nécessaires pour accéder aux biens et aux services indispensables à la vie. A partir de ces données nous observons que les phénomènes de malaise social touchent de plus en plus de personnes âgées.

D'un point de vue sociologique nous tenons à souligner combien il est important de développer des activités en réseau de manière horizontale, pour lutter contre la pauvreté et mobiliser pour cela un nombre important de volontaires.

Nous voudrions insister aussi sur la nécessaire formation des volontaires qui accompagnent des personnes qui ne souffrent pas seulement d'une pauvreté matérielle chiffrable, mais aussi d'une grande pauvreté immatérielle faite de perceptions négatives, de préjugés, de stéréotypes et souvent de solitude. Il faut savoir les écouter pour identifier leurs besoins ce qui permet d'y apporter les réponses adéquates.

Quels sont les risques auxquels les personnes vulnérables sont le plus exposées? Ce sont des risques économiques, certes, liés à la faiblesse de leur pouvoir d'achat pour faire face à leurs besoins quotidiens. Mais ce sont aussi tous les effets psycho-pathologiques de la

pauvreté qu'il faut prévenir ou tenter de guérir, comme le sentiment d'abandon ou d'inutilité.

La Société des Psychologues, représentée ici par son Ordre Régional, peut faire beaucoup en mettant à la disposition des associations ses compétences internes ainsi que ses capacités relationnelles avec les interlocuteurs institutionnels. Nos interventions concernant la pauvreté des familles et des personnes âgées peuvent être diverses comme:

- favoriser l'accès aux soins et au soutien à partir d'une meilleure collaboration entre le secteur public et le secteur privé
- favoriser la cohésion sociale et le rôle des associations notamment en matière de protection des personnes âgées.
- organiser le microcrédit: les psychologues peuvent, par leurs compétences, prêter leur concours à l'utilisation et la gestion de cet instrument en faveur des familles en difficulté.

Ces actions visent à créer un cercle vertueux entre les citoyens, les institutions publiques et les professionnels en faveur des groupes les plus pauvres de la société.

On peut, à ce propos, apporter quelques considérations méthodologiques qui s'appuient sur les principes directeurs de l'OMS⁹. On y parle d'approche participative dans l'organisation des soutiens. L'implication de l'intéressé dans tout projet le concernant est un principe clé de la psychologie sociale et des associations. La recherche et l'expérience nous apprennent en effet que seul un projet élaboré en commun avec la personne concernée pourra être réellement efficace. L'OMS utilise pour cela un mot clé qui nous est cher, «empowerment», un concept qui dépasse la participation à l'élaboration du projet; il s'agit en fait d'une véritable appropriation qui implique la prise de responsabilités.

Il s'agit réellement de «faire grandir les êtres humains» selon les techniques de la psychologie de la santé.

Il faudrait pour cela:

- Aider chacun à développer des stratégies de résilience par rapport à sa situation particulière
- Créer et mettre en œuvre des bonnes pratiques dans le secteur sanitaire et social, mais aussi dans le secteur culturel
- Se référer à l'article 30 de la Charte sociale européenne.

Au fond, il s'agit de donner un sens et une vie à notre société bien malade pour qu'elle redevienne une véritable «communauté» fondée sur le sentiment d'appartenance de chacun et sur une cohésion solidaire dans la diversité et entre les générations.

⁹ OMS Organisation Mondiale de la Santé

Atelier 2 Accès aux droits et rôle des ONG

Animateur : Léon Dujardin

Ce rapport d'atelier contient de nombreuses citations empruntées aux contributions des participants qui ne sont pas tous cités nommément ici.

«La réalité des conditions de vie d'un grand nombre de personnes doit nous interpeller au plus haut point pour **améliorer les droits des personnes dans la cité par l'exercice de devoirs citoyens et pour la réalisation de la justice pour tous.**

Pour relever ce défi, la convergence de tous est nécessaire: *les politiques publiques, les acteurs du champ social, les associations, les citoyens, les familles, les individus eux-mêmes dans une véritable co-responsabilité.*»

Certaines ONG ont indiqué que leur objectif spécifique est de favoriser l'accès aux droits des personnes qui vivent dans des conditions difficiles en leur donnant les conseils juridiques dont elles ont besoin dans leurs démarches pour accéder au logement et à l'emploi. L'exemple d'un service de conseil et de médiation fonctionnant avec des volontaires juristes dans un quartier de logements sociaux à Dublin a été cité. Cette ONG regrette que l'Irlande n'ait pas encore ratifié l'article 31 (droit au logement) de la Charte sociale européenne mais a néanmoins évoqué l'intention de faire une réclamation collective auprès des instances de la Charte sociale européenne en s'appuyant sur d'autres articles.

L'association des personnes malvoyantes du Piémont cite également son travail de défense des droits des personnes et signale qu'en Italie, en raison de la crise, la loi sur les quotas d'embauche obligatoire de personnes handicapées n'est plus respectée. Il est à craindre que, toujours en Italie, la future loi sur les associations qui est en cours d'élaboration ne résulte en une baisse des aides financières accordées aux associations, ce qui diminuerait leur capacité à agir en défense des droits des personnes.

D'autres ONG font un travail de proximité en s'appuyant sur les habitants des cités. L'exemple de l'association UTOPIA, regroupant des femmes dans un quartier situé en grande banlieue de Rome a été décrit. C'est un quartier loin de toute vie sociale où des rencontres se sont lentement organisées à l'intérieur de la cité pour lutter contre les problèmes de violence et essayer de rapprocher les habitants les uns des autres. L'association regroupe à présent 38 familles et l'objectif est surtout de faire en sorte que les enfants ne subissent pas de discrimination scolaire du fait de leur origine, ou de leur adresse. Des soutiens scolaires sont organisés à cet effet.

L'accompagnement des enfants est aussi au cœur d'une association au Portugal, dans un quartier de Lisbonne. Cette association est en même temps «un forum de débat et de réflexion qui intervient activement dans la société et éveille les esprits à des positions efficaces concernant les problèmes des enfants et des jeunes».

Les participants ont souligné combien il est difficile de soutenir les personnes qui vivent dans la pauvreté pour qu'elles puissent avoir accès à leurs droits. Les «principes directeurs pour l'éradication de la pauvreté» adoptés par les Nations Unies sont certes une aide efficace, mais ils n'ont pas de caractère coercitif. Il appartient de ce fait aux ONG de les promouvoir et le tout nouveau guide pratique sera très utile pour cela.

Il a été dit avec force par les participants que l'éradication de la pauvreté n'est pas une utopie, c'est un but précis que l'on peut formuler ainsi: **zéro pauvreté**. C'est possible parce que cela change notre regard sur les difficultés. Il a été rappelé que lorsqu'il y a des années, s'agissant de la lutte contre les accidents du travail alors considérés comme faisant partie des «risques du métier», il a été dit «zéro accidents»: cela a provoqué une prise de conscience; l'objectif n'était plus «le moins possible d'accidents», mais zéro, zéro accident. Et, à partir de ce moment cela a changé complètement les mentalités, la manière de voir les choses. Cela devrait être la même chose pour l'éradication de la pauvreté.

Nous parlons d'éradication de la pauvreté mais en Europe elle augmente à cause de la crise ce qui signifie que de plus en plus de personnes perdent leurs droits, parce qu'il est un niveau de pauvreté où on perd toute possibilité de participer à la société.

«Et moi ça me fait réagir, parce que c'est vrai que je suis issue de parents pauvres; moi-même j'ai connu la pauvreté, j'ai dégringolé, je suis tombée carrément comme en oubli. Grâce au mouvement ATD Quart Monde j'ai pu revenir à la surface. Et, **à l'heure actuelle, nous qui sommes issus de la pauvreté, nous avons le devoir d'aller au plus près de ceux qui sont les plus défavorisés, les plus exclus. Et si on ne le fait pas ils vont tomber complètement dans l'oubli général.**»

On peut associer l'augmentation de la pauvreté à la crise économique actuelle, et on sait que cette crise peut durer longtemps. «Il faut mettre la pauvreté dans une perspective beaucoup plus large, plus sociétale - dit un participant - c'est une question liée à la manière dont on vit ensemble dans un pays et dont on veut la promotion de tout le monde. Pendant longtemps on a pensé que le progrès allait entraîner tout le monde, on fait le constat que ce n'est pas vrai, et donc il faut trouver d'autres ressorts que les ressorts économiques classiques pour pouvoir arriver à cette éradication de la pauvreté. On peut citer l'économie solidaire, et d'autres inventions.... **Et, si je dois exprimer une conviction ici, c'est que toute la créativité des ONG ne peut être élargie, agrandie, que par des politiques publiques, à un moment ou à un autre, si on veut que le droit s'adresse à tous et à chacun. A tous, c'est la statistique. A chacun, c'est à chaque personne, et il, s'agit alors d'aller chercher le plus pauvre parmi les plus pauvres, là où on est.**»

A ce propos Jean-Bernard Marie, représentant de la Conférence des OING au Comité directeur pour les droits de l'Homme (CDDH) du Conseil de l'Europe a évoqué les difficultés rencontrées pour faire avancer les politiques publiques. «Les Etats membres du Conseil de l'Europe ne sont peut-être pas persuadés que les droits économiques, sociaux et culturels sont réellement des vrais droits; ils les considèrent plutôt comme des objectifs sociaux- si on le peut, on fait, par générosité. Or l'article 30 est plus qu'un objectif, c'est un droit, un droit à la protection contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et un droit c'est quelque chose qui signifie qu'il y a une obligation de la part d'un débiteur et qu'on est un sujet de ce droit. Il reste encore un long travail à faire pour persuader les experts gouvernementaux qu'il s'agit d'un vrai droit. Ceci n'est pas du tout pour nous décourager, mais il faut avoir conscience de la distance qu'il y a entre nous qui sommes habitués, parce que nous travaillons avec des personnes en situation de pauvreté, et les Etats, les gouvernements qui ne sont pas à ce niveau de réalité, et notre rôle d'ONG est de travailler à l'évolution des mentalités. Il faut avoir conscience de cette distance non pas pour se

décourager mais pour prendre les moyens et se doter des méthodes pour rappeler ces droits.

Il faut nous souvenir aussi que nous pouvons nous appuyer sur d'autres documents. Nombreux sont en effet les Etats qui ont ratifié le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU ou des textes de l'Organisation Internationale du Travail. Nous avons des instruments qui peuvent être utiles pour appuyer l'approche par les droits parce que la seule satisfaction des besoins - certes très importante pour les personnes qui sont en situation de pauvreté - ne leur rend pas leur dignité de porteurs de droits.

Nous avons entendu des témoignages qui sont un message fort. Entendre c'est une chose, ne pas les oublier c'en est une autre, en tirer les conséquences dans la pratique c'est une vraie expérience, en tout cas c'en est une pour les ONG.»

Au cours des échanges il est apparu que les ONG ont un double rôle à la fois de défenseurs des droits et d'accompagnement des personnes dans leur développement personnel afin qu'au bout d'un long cheminement, elles en arrivent à défendre elles-mêmes leurs droits et ceux des autres!

Atelier 3 Sécurité alimentaire et lutte contre le gaspillage

Animateur : Pierluigi Dovia

Rapporteur d'atelier: Elisabeth Marie, Caritas

Le thème a été choisi en référence à la campagne mondiale de Caritas internationalis contre la faim: «Une seule famille humaine, de la nourriture pour tous».

Dans tous les pays d'Europe, davantage de personnes s'appauvrissent avec une demande de nourriture qui s'accroît mais aussi une demande d'aide au logement et d'accès aux soins de santé.

Sans multiplier les chiffres, voici deux exemples: au Piémont, la demande de nourriture à la Banque alimentaire a augmenté de 35% en un an. En France 3,5 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire et ont recours à un soutien alimentaire.

Les causes sont multiples et le défi pour l'humanité est de plus en plus fort car le monde moderne tel qu'il se construit est citadin avec des mégapoles où les habitants n'ont aucune alternative au magasin pour s'alimenter; ils n'ont plus la possibilité de cultiver la terre ni de s'approvisionner à la campagne.

Si dans les pays européens, l'insécurité alimentaire augmente pour un nombre croissant de personnes, on constate paradoxalement que le gaspillage existe dans notre contexte «d'excès» où des quantités considérables de nourriture sont jetées dans les supermarchés, les cantines, les hôpitaux, etc. (un tiers de nos aliments est perdu ou gaspillé).

Nous avons élargi notre regard à toute la planète en évoquant la souveraineté alimentaire des pays du Sud, l'urgente nécessité d'y favoriser l'agriculture familiale et en relevant qu'il existe là aussi du gaspillage mais pour d'autres raisons liées en particulier à un manque de lieux de stockage efficace et un manque de possibilités de transport d'une région qui a une bonne production à une autre région qui manque de ressources alimentaires à l'intérieur

d'un même pays.

Nous avons aussi entendu Hedi Condroyer, étudiant en France à la Faculté d'administration et d'échanges internationaux de l'Université Paris-Est Créteil, qui a rappelé **la définition de la sécurité alimentaire adoptée par la FAO¹⁰: «La sécurité alimentaire est assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie saine et active».**

Deux exemples emblématiques en Italie ont été décrits:

- La vidéo du projet «anti crise» Fa bene, montre une expérience qui se vit à Turin sur 6 marchés. Le marché est un lieu de société très vivant en Italie, les commerçants sont très engagés: si on achète 1 kilo de fruits ou de légumes, la moitié est donnée à des familles qui ont besoin d'alimentation. Celui qui reçoit doit s'engager à «rendre» par exemple en fournissant un service. Dans la vidéo, on voit quelqu'un qui distribue les cartons vides aux commerçants et livre avec un tricycle les cartons pleins aux familles.
- Un autre exemple vient aussi du Piémont: à partir d'une coopérative de paysans, l'évêché a été sollicité et a mis à disposition des terres pour un projet de culture de riz afin qu'après trop d'années d'assistanat, la terre redevienne un lieu éducatif. Une association est constituée: des personnes sont en stage pendant 12 mois pour apprendre le travail agricole, puis ensuite sont employées. Une partie des récoltes est donnée aux familles, une autre partie est vendue.

Ces deux exemples locaux nous enseignent et nous guident pour créer un processus plus global de **développement intégral**.

Nous sommes à la 3ème génération de personnes assistées: il faut absolument que les enfants n'apprennent pas le modèle de survie dans l'assistanat. Il ne faut pas juste donner de la nourriture mais aider les familles à faire **des projets pour le futur** (le futur apparaît très bouché actuellement), faire **fructifier les talents des personnes** (chacun, chacune a quelque chose à dire, à faire, à apporter), **tels sont les objectifs que l'on peut développer à partir des besoins alimentaires comme porte d'entrée dans un processus de développement**.

On a noté aussi l'importance du *territoire local*- le marché ou la terre - pour favoriser le processus de changement.

Dans les deux exemples, on essaie de *réparer la dignité des personnes*: acheter des produits alimentaires à très petit prix dans une épicerie sociale ou pouvoir produire de la nourriture est plus digne que de recevoir un colis alimentaire. *Faire alliance* entre les divers niveaux de responsabilité (familles, associations, mécénat, pouvoirs publics) permet de réintroduire les personnes comme sujets participants au processus.

L'investissement n'est pas seulement un mécanisme *financier* produisant un retour, c'est aussi *un investissement social* produisant un «gain» pour le pays. Dans le contexte de crise et des mesures d'austérité, un mouvement se dessine pour essayer de **regarder la lutte contre la pauvreté d'un œil différent**.

Responding together: ce projet a été développé entre 2010 et 2013 et cofinancé par le

¹⁰ FAO Food and Agriculture Organisation Nations Unies

Conseil de l'Europe et la Commission européenne. C'était un effort de valoriser et de mettre en réseau des actions innovantes qui ont pour base le partage, l'échange des ressources et la création de nouveaux liens sociaux. En novembre 2013 une grande réunion a clôturé le programme *Responding together*. Elle a permis de faire connaître, de partager un certain nombre d'expériences à travers l'Europe et dans différents domaines. Ces actions proposent des voies de transformation qui sont en avance sur les démarches institutionnelles.

Il nous faut avoir à la fois une vision globale et nous appuyer sur les petites expériences locales: les partager, les faire connaître pour les multiplier dans le vaste réseau de nos ONG et en impliquant le plus possible nos pouvoirs locaux et nos Etats.

On a cité l'essor des épiceries sociales qui existent maintenant dans pratiquement toutes les grandes villes en Europe et constituent un moyen de sortir de l'assistanat ou de l'éviter. C'est aussi une importante aide alimentaire pour les étudiants qui sont en grand risque de pauvreté.

Puisse ce 17 octobre 2014 nous aider à continuer *le mouvement qui change les politiques, qui change nos sociétés*.

Atelier 4 Réfléchir, décider et agir ensemble contre la misère

Animateur : Jean Tonglet

Rapporteur : Annick Dendoncker

Le thème général de l'atelier est «comment agir pour l'application de l'article 30; comment le mettre en œuvre pour qu'il devienne une réalité dans notre pratique quotidienne?»

La discussion part d'une situation actuelle concrète, où la dignité et les droits des personnes sont mis en question. Il s'agit entre autre de personnes Rom qui vivent en banlieue de Rome dans ce qu'on appelle un «centre de regroupement», aménagé dans une ancienne entreprise dans un quartier industriel.

Deux personnes présentent leur situation:

«Nous sommes arrivés dans ce centre de relogement provisoire après 9 ans passés dans un camp près du périphérique, à Rome. (Nous ne sommes pas des gens du voyage). Ensuite nous avons été transférés dans ce centre, en principe pour 3 mois, le temps des travaux d'assainissement pour un problème d'amiante dans le camp où nous vivions; en fait nous sommes ici depuis 9 mois.

Nous sommes dans un espace sans fenêtres, où les lumières sont allumées toute la journée. Ce sont des anciens hangars industriels. Nous disposons d'un espace de 3,5 m x 4 m par famille. Nous sommes environ 35 familles, 300 personnes en tout.»

Répondant à des questions des participants à cet atelier ils poursuivent:

«Le camp où nous habitions était un petit camp pour Roms aménagé par la commune, assez intégré, relié par des moyens de transport, et recevant l'aide d'associations. Le camp a été mis sous séquestre, et d'un coup, nous nous sommes retrouvés au-delà du boulevard périphérique, sans moyens de communication et avec les écoles à 15 km, un vrai lieu de

relégation. Chaque famille a une ou deux «pièces», nous n'avons pas le droit de cuisiner. Les plats préparés sont apportés par la commune, une fois par jour, le soir. Après 11h du soir, le centre est fermé, et celui qui n'est pas rentré doit passer la nuit dehors. 22 surveillants gèrent le fonctionnement de ce lieu.»

La représentante de l'association créée pour aider ces Roms signale qu'il n'y a pas d'école tout près du centre. Avant, dans le camp précédent, il y avait de bonnes relations avec l'école, et un petit bus pour le transport.

Quelles sont les conséquences de cette situation pour les familles?

- Conséquences pour la santé: un centre social est organisé sur place, mais il n'y a pas de centre médical. Dans le camp où ils étaient avant, ils pouvaient conduire leur enfant deux fois par semaine chez le pédiatre, hors du camp.
- Conséquences pour la reconnaissance de la dignité de la personne humaine privée de choix et dans l'impossibilité de se concevoir un projet de vie. **« On ne sort pas de la misère simplement parce qu'on a un toit et quelque chose à manger ».**

L'association travaille avec les personnes sur place pour réfléchir ensemble à des solutions pratiques qui ne seraient pas forcément plus coûteuses que ce qui se fait actuellement mais qui permettraient aux personnes de mieux gérer leur vie et leur avenir.

La question du coût des mesures est fréquemment évoquée au cours de ce temps d'échange avec des exemples provenant de plusieurs pays. Il est dit que ces mesures ne sont pas toujours adaptées et qu'on pourrait faire mieux pour la même dépense. On cite l'exemple d'une maman relogée avec son enfant dans ce qu'on appelle en Italie une « résidence » où ils occupent une chambre. On leur avait dit que c'était pour 6 mois, mais ils y sont depuis 16 ans et ne paient rien pour cette petite chambre. Maintenant la commune veut fermer ce centre qui lui coûte une fortune et on leur propose une aide au loyer pendant quatre ans. Mais « après 4 ans, nous dit la maman, que ferais-je ? » Ce sont des solutions «pansements», provisoires, qui finissent par durer mais sans élaborer un parcours pour sortir de la misère. Il ne faut pas se contenter de ne pas laisser les gens mourir de faim ou de froid. Il faut construire avec eux un parcours pour qu'ils ne soient plus dépendants.

L'article 30 précise le droit à un accès effectif au travail, à la formation. Comment réaliser cela pour tous, et pas seulement pour le plus grand nombre? Comment vaincre les préjugés, surtout en ce qui concerne les Roms?

Il manque surtout une reconnaissance de la personne humaine. La personne est vue comme un problème et non comme une personne qui veut retrouver sa dignité. «Souvent nous nous arrêtons aux problèmes matériels, mais quand nous reconnaissons la personne, nous voyons quelqu'un qui a une souffrance, qui a des attentes, qui a des possibilités. Ce qui fait le plus mal, c'est de n'être plus rien pour personne», est-il dit.

A partir de cette situation précise de 30 familles Roms il est évident que, malgré les dépenses consenties, ce sont les politiques qui ont échoué, pas les personnes.

L'article 30 de la Charte sociale européenne sera la base d'une réclamation collective qui est en préparation avec la participation des personnes elles-mêmes. Car les premiers experts de la lutte contre la pauvreté sont les personnes qui vivent dans la pauvreté. Elles ne sont jamais consultées. On décide de leur futur sans elles.

«Réfléchir, décider et agir ensemble contre la misère», c'est avant tout avec elles. Ce qui nécessite un vrai changement.

Les familles Rom vivent l'exclusion dans l'exclusion. Elles n'ont jamais droit au droit. Les camps sont à l'extérieur des villes ou des villages, et les familles sont toujours mises à part. Les enfants jouent toujours entre eux. A peine donnent-ils leur adresse, qu'ils sont exclus des jeux avec les autres.

A propos de l'exclusion plusieurs participants évoquent la question de la résidence légale. A Turin, par exemple, ceux qui vivent sur des terrains qu'ils occupent illégalement ne sont pas reconnus comme résidents. Ils ne vivent pas seulement une pauvreté économique et sociale, ils sont exclus de la société. Comment pourraient-ils alors se reconnaître comme sujets de droits?

On peut craindre pour la société qu'il ne s'installe de plus en plus une rivalité entre pauvres que l'on dresse les uns contre les autres, les SDF, les gens du voyage, les Roms, les migrants, tous privés de leur dignité, tous victimes de préjugés. En effet le problème ne concerne pas que les Roms. Des familles italiennes vivent dans les mêmes conditions dans des résidences comme celle de Val Canuta. On ne peut y rester au-delà d'une certaine heure. Les associations ne peuvent pas y entrer sans autorisation préalable de la commune. Quand quelqu'un s'en va plus de trois jours il doit demander une autorisation 10 jours à l'avance et expliquer où il va, pour quel travail...

Les ONG ont ensuite échangé sur quelques initiatives positives:

- accès à des logements pour aider les personnes à revivre dans la société
- accès à l'eau avec interdiction de couper l'eau en cas de non paiement
- droit à l'école avec aide pour les livres scolaires et les transports
- projet permettant aux femmes de raconter leur histoire: «je te raconte une histoire, c'est la mienne ».

Il a été dit aussi que les associations devraient davantage chercher à impliquer les jeunes qui voudraient aider. Il faut les contacter par leurs moyens de communication, twitter, facebook etc. Il faut les informer des projets urgents, demander leur aide. Si le travail ne se fait pas c'est aussi parce qu'il n'y a pas de réelle prise de conscience de ce qui se passe.

Conclusion: les associations doivent agir en porte-voix pour favoriser le cheminement depuis la marginalité jusqu'au centre de la société.

3. Les réalisations les plus marquantes évoquées au cours de la journée

Italie Résidence NOUVELLE AURORE pour jeunes migrants mineurs

L'Europe connaît une situation particulière de pauvreté, celle de la présence sur son territoire de *jeunes mineurs* qui sont seuls, sans famille et en situation illégale. Ceci est particulièrement le cas en Italie en raison de sa position géographique et de la proximité de l'Albanie des côtes sud de la Méditerranée. Le phénomène a débuté vers la fin des années 90 avec l'arrivée d'un grand nombre de jeunes albanais, suivis de jeunes roumains, marocains, égyptiens, et quelques années plus tard de jeunes qui fuyaient des situations de guerre comme au Pakistan, en Afghanistan ou de pays d'Afrique Centrale qui demandent souvent l'asile politique.

La municipalité de Turin, qui selon la Convention de New York sur les droits des mineurs a une obligation légale de garantir une aide sociale de base aux mineurs qui sont sur son territoire, avait lancé un appel d'offre à l'ensemble des associations de bénévoles pour la mise en œuvre d'un projet d'accueil. L'équipe de St Vincent (AIC) avait répondu en mettant à la disposition de la Mairie le temps et les compétences de ses volontaires. C'est ainsi qu'a été créée la résidence «Nouvelle Aurore», une maison d'accueil pour mineurs étrangers dans un bâtiment mis à disposition par les Salésiens et dans lequel, en seize ans, sont passés plus de 150 jeunes de diverses ethnies et religions.

La municipalité de Turin confie les mineurs à l'Association et verse pour chacun une contribution financière limitée qui couvre une partie des frais de subsistance, de logement et de nourriture ainsi que les dépenses pour la scolarisation, les transports, les médicaments et les loisirs. L'encadrement par les volontaires est gratuit sauf pour un seul éducateur qui réside dans cette maison d'accueil.

Les volontaires assurent une présence continue (toute la journée et toutes les nuits sur toute l'année), préparent les repas, accompagnent les jeunes dans leurs démarches administratives, les encouragent à aller régulièrement à l'école, veillent à ce qu'ils apprennent l'italien, prennent soin de leur santé, organisent leurs temps libres et plus tard les aident à trouver du travail, puis un logement.

Les jeunes contribuent à la vie de la communauté en participant à tour de rôle aux travaux de cuisine, de ménage et reçoivent pour cela une petite rétribution.

Une fois qu'ils ont obtenu le diplôme de fin de scolarité obligatoire ils sont orientés vers des cours de formation professionnelle avec des stages en entreprise ou des apprentissages.

Lorsqu'ils ont 18 ans, ils restent encore quelques mois dans la résidence, puis ils s'en vont, s'ils ont entre temps trouvé un emploi qui leur permet de louer un logement. Dans la situation de grave crise économique que notre ville connaît actuellement il est de plus en plus difficile de trouver du travail et de gagner sa vie.

L'objectif des volontaires est de faire vivre aux jeunes qui leur sont confiés une expérience positive, faite de collaboration, de respect des règles de bonne convivialité, d'engagement dans les études et au travail, le tout dans ce climat d'amitié et d'accueil qui est tellement nécessaire à ces adolescents qui ont, dans bien des cas, vécu des situations de déchéance et de violence. Ceci est particulièrement vrai pour les jeunes qui demandent l'asile politique car ils portent en eux, dans leur corps et dans leur âme, des signes de violence et de lutte. Pour les volontaires il s'agit d'un défi qui va bien au-delà de la simple aide matérielle et qui fait appel à leurs capacités relationnelles de compréhension et d'empathie.

Dans sa pratique, le groupe de volontaires désigne pour chaque jeune un référent adulte afin d'instaurer ainsi un rapport éducatif particulier et un lien qui souvent se poursuit lorsque le jeune a quitté la résidence. Dans certains cas ces amitiés durent pendant des années, on va rendre visite aux familles de ces jeunes dans leur pays d'origine, on assiste aux mariages.

Italie NES Nessuno è straniero (Personne n'est étranger) accueil de familles étrangères

Le groupe de volontaires du projet NES a été créé dans le but de soutenir les familles en difficulté par des activités qui visent à l'insertion des personnes désavantagées dans le tissu social urbain et à valoriser leurs capacités. NES aide en particulier les locataires des immeubles appartenant à l'Office Territorial du Logement. Certains de ces appartements ont été attribués à la Fondation Don Mario Operti qui les destine à des familles en difficulté dont un bon nombre sont des familles monoparentales composées de femmes étrangères avec des enfants mineurs. Elles ont besoin d'un soutien matériel et psychologique pour arriver à une existence autonome et active. Elles viennent en grande partie du continent africain, de l'Europe orientale et de l'Amérique centrale ou de l'Amérique du Sud.

Les locaux de ce projet NES sont situés dans les immeubles où vivent les familles qui sont suivies et, grâce à la présence quotidienne des volontaires, notre bureau est devenu un point de recours non seulement pour ces femmes et leurs enfants mais aussi pour une partie importante des locataires de la cité.

Pour le moment 18 volontaires et 13 collaborateurs y travaillent.

En raison des divers niveaux de difficultés matérielles, culturelles, sociales et psychologiques des familles NES s'efforce de leur fournir le soutien nécessaire par des activités dans différents domaines.

Les activités que nous proposons ont toutes pour objectif principal de contribuer à l'insertion des familles dans le tissu social urbain en cherchant à éviter de les assister. Par exemple, les aides financières qui leur sont attribuées le sont à titre de prêt qu'elles s'engagent par écrit à rembourser, ne serait-ce que par de toutes petites sommes et quand elles le peuvent. En outre, une bonne partie des services tendent à améliorer leur aptitude au travail et leur socialisation ainsi que l'éducation des enfants.

Souvent, lorsqu'elles arrivent dans cet immeuble, les femmes ont pour seul bagage une série d'expériences tristement négatives qui les ont poussées dans la pauvreté et de ce fait dans de grandes souffrances psychologiques. Ceci rend le travail des bénévoles particulièrement difficile et il n'y a actuellement que peu de cas dont nous pouvons dire qu'ils ont été complètement résolus.

Cependant quelques succès, même s'ils sont encore partiels, encouragent à poursuivre sur ce chemin.

Ainsi par exemple une jeune femme nigériane, victime d'abus sexuels, après avoir courageusement dénoncé ceux qui l'ont exploitée, a obtenu un permis de séjour pour elle-même et pour ses deux enfants; après être passée par un centre d'accueil et une résidence de soutien elle est venue habiter dans un des logements de la cité. Là elle a suivi des cours, a réussi son examen de fin d'enseignement primaire et a pu commencer à travailler; elle a bénéficié d'une «bourse de travail» qui consiste en un stage rémunéré par des entreprises ou associations privées qui confient à l'employeur la charge de la formation du travailleur. Dans le cas de cette personne l'expérience de l'apprentissage a été parfaitement conforme aux intentions du législateur puisqu'il a débouché sur un contrat à durée indéterminée comme cuisinière dans une coopérative sociale qui fournit un service de cantine.

Une femme en provenance du Cameroun, mère de trois enfants, abandonnée par son mari lorsqu'elle attendait le troisième, a été signalée aux services sociaux qui l'ont soutenue, non seulement sur le plan financier mais aussi sur le plan familial en lui donnant un tuteur, ce qui avait été considéré comme indispensable pour l'aider à se construire la maturité psychologique nécessaire pour gérer elle-même sa coûteuse famille. A présent elle est capable d'assumer, outre son rôle de mère, une petite activité de travail qui lui a été procurée par l'organisation «moi aussi, je travaille»; cette organisation prend en charge des femmes en risque d'exclusion sociale et leur confie des travaux domestiques à temps partiel auprès de personnes âgées ayant peu de revenus et ne disposant pas vraiment d'un réseau familial.

Enfin, **le retour dans le pays d'origine** a été organisé pour une femme sénégalaise et son fils, un jeune adolescent. Cette mère, malgré des essais réitérés de «bourse de travail» n'a pas réussi à trouver un emploi stable et son fils, à la suite de comportements difficiles et de mauvaises fréquentations avait déjà été arrêté plusieurs fois par la police et était menacé d'une sanction pénale. En raison de cette situation d'urgence il a été convenu d'envisager avec cette femme son retour dans son pays. NES a eu recours à un projet d'aide au retour qui prévoit une aide économique en plus de la prise en charge des frais de voyage. Ceci a permis l'acquisition et l'expédition de matériel pour la petite entreprise de couture que la mère de cette femme gère à Dakar. On a ainsi cherché à fournir à cette femme un travail qui lui procure une indépendance économique et par conséquent lui permet de respecter l'engagement de rendre les sommes qu'elle avait reçues. Le projet a également été financé par la fondation Operti qui lui a consenti un prêt d'honneur. Avec l'aide des avocats, également volontaires à l'AIC, qui ont pris en main l'aspect légal de la question, le garçon a pu obtenir son diplôme de fin de troisième et a pu quitter l'Italie avec sa mère et à présent tous les deux continuent leur chemin de réinsertion dans la famille et le travail.

Dans la situation actuelle de crise le retour dans le pays d'origine peut représenter une nouvelle manière d'envisager une solution positive aux problèmes des migrants.

La situation économique italienne est en fait profondément changée et les femmes étrangères, surtout celles qui ne peuvent prétendre qu'à un travail non spécialisé, sont les plus pénalisées: le faible espoir de pouvoir résoudre le problème de l'emploi, à quoi s'ajoute l'urgence de répondre à des situations familiales graves font que l'on peut considérer comme un succès le fait d'organiser le retour dans le pays d'origine où, grâce à l'expérience et aux connaissances acquises au cours des années de présence en Italie, on peut espérer que ces femmes puissent se réaliser pleinement.

Il convient enfin de souligner que tous les cas cités ont été aidés par NES grâce à la collaboration avec les institutions de Turin qui s'occupent des migrants. Les interlocuteurs sont en fait: L'Agence territoriale de l'habitat, la Fondation Don Mario Operti, les services

sociaux de l'office des étrangers de la ville de Turin, la Circonscription, le Tribunal des mineurs, l'Office de la Pastorale des Migrants, l'Office Pio de la Compagnie de saint Paul et de nombreuses associations sans but lucratif qui ont été utiles surtout pour la formation des femmes dans des projets variés. Le travail en réseau, est en effet le seul moyen d'affronter les problématiques toujours complexes et multiples qu'il faut résoudre pour accompagner l'insertion de personnes désavantagées dans le tissu social.

France: Les cahiers «Dire pour Agir» (ESAN)

Hedi Condroyer, étudiant en France à la faculté d'administration et échanges internationaux de l'Université Paris-Est Créteil, présente *le Secours populaire français* (membre de l'ESAN).

«Le secours populaire français est une association généraliste de la solidarité: «Parce que tout ce qui est humain est notre», nous aidons toute personne sans discrimination et intervenons sur tous les champs de l'action solidaire: l'aide alimentaire, vestimentaire mais aussi l'accès aux vacances, aux loisirs, à la culture etc. Nous aidons chaque personne dans la globalité de ce qu'elle est et de ce qu'elle vit. La personne qui pousse pour la première fois la porte du Secours populaire français accomplit une démarche difficile: venir demander l'indispensable à des gens qu'elle identifie mal ou pas du tout. Au cours d'entretiens individuels, l'avenir est envisagé en commun. La personne va pouvoir de nouveau oser, désirer, espérer. Le secours populaire français apporte une aide en urgence matérielle, souvent alimentaire afin de desserrer l'étau de la nécessité qui contraint l'individu à la survie au jour le jour ce qui permet par la suite une aide plus globale, une écoute et un suivi sur le long terme jusqu'à l'autonomie. **Le plus important me semble être le rapport d'égalité entre la personne qui demande une aide et celle qui l'épaulé: c'est la base d'une alliance et non d'une assistance.** Grâce à cette notion d'alliance, de nombreuses personnes accueillies dans nos permanences veulent aussi être bénévoles et organiser la solidarité.

J'aimerais donner l'exemple d'étudiants précaires qui viennent de plus en plus nombreux dans nos permanences: 22000 étudiants sur une année qui parfois n'arrivent plus à payer leur loyer, n'ont souvent pas d'assurance santé, ne bénéficient que de peu d'aide si ce n'est d'aucune. Ceux-ci sont très demandeurs à organiser la solidarité. Ainsi certains ont déjà pu s'occuper de la distribution de colis alimentaires, d'emmenner des enfants venus de quartiers pauvres pour la première fois en vacances, de faire de l'accompagnement scolaire etc.

Nous avons, au Secours populaire français une démarche que l'on nomme «**Le dire pour Agir**». Par l'intermédiaire de petits cahiers, nous demandons aux femmes et hommes qui ouvrent la porte de notre association de s'exprimer sur leur quotidien, leurs galères, ce qui les indignent ou les rends heureux mais aussi sur leur vision de la société, du monde. Nous ne les forçons pas à écrire telles ou telles choses, ce sont des cris, des pensées qu'ils organisent et qu'ils nous livrent. J'aimerais vous partager ce que nous dit, un jeune:

Djasem, 17 ans de Marseille: «Je veux un travail pour arriver à nourrir ma famille, pour arriver à vivre mieux. La vie est un défi. A chacun sa mission. Ça me met en colère quand je me lève le matin pour chercher du travail et que je ne trouve rien. L'avenir, je le voudrais sans soucis, sans mendier, sans voleur, sans viol, sans drogue, sans maladie, sans

délinquance. Avec du travail pour tous pour arriver à vivre normalement. Je veux aider les sans-abri, les alcooliques et les petits qui restent le soir dans la rue».

Sonia Serra explique à son tour le rôle des cahiers «dire pour agir». Le Secours populaire, depuis 1989, recueille des témoignages écrits afin de porter la parole des personnes en difficulté, au plus haut niveau, de créer des actions de solidarité en adéquation avec les besoins et les désirs des individus, de participer au mieux-être des personnes par un acte de parole ou d'écriture. **«Le dire pour agir»: une aventure humaine, au-delà d'une solidarité basée sur le faire ensemble, nous fait entreprendre un véritable travail de la culture.** En effet, au Secours populaire, à Marseille, le cahier «le dire pour agir» a été un fabuleux prétexte d'expression et de rencontres. De là un atelier d'écriture est né, une *action trans-formatrice*, d'émancipation et de libération au détour d'une réflexion, d'une écriture, d'une *co-élaboration où comprendre et survivre participent du même*.

Cette réflexion et ma propre expérience m'ont conduite au *travail solidaire* et à son application: avec tous, y compris les personnes en difficulté, le travail solidaire est un ensemble d'activités humaines coordonnées en vue de produire ou de contribuer à produire ce qui est utile et commun à plusieurs personnes, de manière à ce que chacun réponde de tout et de tous. Le travail solidaire produit des biens, du bien et des liens. Il permet de *sauvegarder la dignité*, tout en répondant aux besoins essentiels: se nourrir, se soigner, s'instruire, dans une auto-organisation des solidarités; en faisant vivre simultanément le projet politique de l'association (orientation), le projet humain (la réalisation de chacun dans le collectif à travers l'activité et sa mise en valeur), et le projet de solidarité (créer ensemble la valeur solidaire).

Ici, l'action culturelle n'est pas dirigée vers des publics, elle émane de la cité, elle-même, l'acteur, l'auteur, le citoyen se confondent dans le même geste, avec **le dur désir de durer**.

La particularité de l'atelier d'écriture au Secours populaire: c'est la prise en compte des compétences acquises par l'expérience de vie, faire surgir le potentiel du sujet, faire de la pauvreté, une force. A cela nous ajoutons l'analyse sociologique des situations; ainsi le bénévolat et la pratique de l'écriture participent d'un double engagement, dans un double collectif, augmentent l'adhésion aux valeurs, la fidélité aux actions et contribuent par là-même, au mieux-être de chacun.

Tout ce travail solidaire ne se met pas en œuvre sans peine, bien sûr, car il est à contre-courant du quotidien, du système «D» et de la violence qu'il entraîne; ce travail solidaire, car il s'agit vraiment d'un travail, demande du courage certes, mais il ouvre en même temps des possibilités insoupçonnées, tant l'être humain porte en lui de richesses, de l'espoir aussi. N'est-ce pas ce dont nous avons le plus besoin en ce moment?

L'accueil est primordial, il doit être en permanence questionné du point de vue de la capacité à saisir autant l'acte de 'dire' que ce qui est 'dit'; le travail solidaire valide la force de l'écriture et l'engagement à se transformer, un *risorgimento* permanent.

Italie L'expérience «Fa Bene» Le marché: un lieu social et solidaire

Pierluigi Dovis directeur Caritas Turin

Nous avons eu un grave problème avec l'Union Européenne qui a changé sa politique en

matière d'aide alimentaire. En 2012 cela représentait une aide de 110 millions d'Euros en Italie et cela a été ramené à 30 millions en 2014; l'Etat y a ajouté 3 millions, mais au total cela représente une baisse de près de 50%; à cela s'ajoute un changement dans les règles d'utilisation de cette aide alimentaire dont une partie doit être affectée à des actions d'insertion sociale des personnes en difficulté. Il reste alors peu de moyens pour l'aide alimentaire proprement dite.

Nous nous sommes alors trouvés dans la nécessité d'inventer de nouvelles formes d'aide tout en respectant la dignité des personnes. C'est là l'origine du projet «Fa bene» qui a été mis en place non seulement pour donner un accès à la nourriture mais aussi pour stimuler le développement économique de la ville en y impliquant les commerçants qui ont un stand sur les marchés. Cela concerne 6 marchés dans la ville. **Avec ce projet certaines personnes à faible revenu ont aussi trouvé un petit travail en prenant part à la distribution des fruits et légumes aux familles bénéficiaires.** Nous avions souhaité qu'une de ces personnes engagées dans le portage de la nourriture vienne témoigner de son travail ici, mais cela n'a pas été possible. Elle a cependant accepté d'être filmée et des journalistes en ont fait un reportage qui est passé sur les chaînes nationales en Italie.

Le fonctionnement de ce projet est simple: tout acheteur de produits frais peut, en même temps que son achat personnel, acheter des légumes ou des fruits qui vont dans des paniers réservés aux familles qui ont besoin d'aide alimentaire. Ce panier leur est apporté en fin de marché par un porteur qui bénéficiera lui-même d'un panier ou d'un petit salaire. L'accès à la nourriture et surtout à des produits frais de qualité est devenu un problème à Turin. Plus de 1000 kilos sont ainsi distribués et une trentaine d'associations en bénéficient pour les familles qu'elles accompagnent. Ce projet est soutenu par la municipalité de Turin. Nous savons tous que la pauvreté n'est pas seulement une question de manque de nourriture et de logement, c'est aussi un problème de solitude. Venir au marché pour aider à la distribution des paniers n'est alors pas seulement un petit gagne-pain, mais un moyen de lutter contre la solitude. Ce projet a été repris aussi par la ville de Milan et nous espérons qu'il sera repris dans d'autres pays.

On peut souligner quelques mots importants:

- Réseau: le réseau local sur le territoire. Le droit n'est vivant que s'il peut s'appuyer sur le réseau local qui le met en œuvre
- Donner en retour: Il est demandé aux personnes qui reçoivent de la nourriture de participer aussi à la distribution ou par tout autre moyen de partage, ceci afin de respecter le droit des personnes à être considérées comme capables et sujets actifs de la citoyenneté
- Reconnaissance des signes d'innovation qui sont présents dans nos sociétés et en assurer la multiplication
- Travail: promouvoir des actions qui créent des emplois que les personnes concernées puissent ensuite conserver.

De très nombreux commerçants se sont impliqués dans ce projet qui est aussi un soutien à la vie économique.

Irlande Une étude sur l'échec des politiques de logement

Une association travaillant dans un centre de personnes en difficultés a fait un constat affligeant: même lorsque l'Irlande vivait sa «période d'or», ces personnes étaient dans des conditions de pauvreté et d'exclusion similaires à celles d'à présent. Ceci pose la question de la persistance de la pauvreté, même en période de croissance. «Pour trouver une réponse à cette question nous sommes partis de l'histoire même des personnes. Nous leur avons demandé de remplir des questionnaires, très simples, pour faire une enquête. Nous avons demandé à l'université de se joindre à nous pour faire une analyse plus scientifique. Puis nous avons fait une réunion publique pour nous expliquer. Nous avons eu une confrontation avec le ministre; nous ne sommes pas partis des droits pour dénoncer que «tel ou tel n'a pas de logement», mais nous nous sommes demandés pourquoi l'Etat avait échoué à donner un logement à ces personnes. Nous avons invité des experts des droits de l'Homme comme jury ainsi que des journalistes pour tenter de comprendre cette situation... Nous avons insisté sur le rôle des gouvernements pour maintenir un niveau de vie digne à tous les habitants du pays.»

Belgique Eviter les décisions de retrait des enfants de leur famille

Un groupe de parents travaille depuis des années à éviter que, dans les situations de pauvreté, des décisions d'éloignement des enfants de leurs parents ne soient prises. Ils ont créé un dialogue avec les services de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse. Le travail a été repris au niveau du Ministère. Parents et fonctionnaires réfléchissent ensemble comment faire dans l'intérêt de l'enfant. Un groupe de travail porte en particulier sur les écrits: «qu'écrivez-vous sur nous? Nous n'avons pas accès aux dossiers dans lesquels vous écrivez sur nous» L'objectif est de ne pas s'arrêter aux besoins matériels, même s'ils sont criants mais de chercher à donner à la personne la possibilité de décider elle-même, de manière à ne pas imposer de projet d'en haut.

Italie Agriculture : Une expérience de formation professionnelle au Piémont

Comme d'autres associations de volontaires, l'AIC de la région Piémont est préoccupée de la sécurité alimentaire des personnes qui vivent dans la pauvreté. La distribution alimentaire est un moyen de répondre à une des manifestations les plus criantes de la pauvreté, mais distribuer de la nourriture ne résout pas le problème. Pour nous, la distribution de nourriture n'est pas une fin en soi mais un moyen d'entrer en relation avec les familles et de voir avec elles comment organiser leur avenir, de bâtir un projet à partir de leurs talents et ensuite de chercher comment leur procurer du travail. C'est cela notre priorité.

Nous sommes arrivés à la 3^e génération de pauvreté et cela montre que nos actions d'aide, d'assistance ont été un échec. L'assistance ne peut produire que des assistés, des personnes vulnérables au moindre changement de situation. Certes la première demande est une demande de nourriture. Mais nous avons compris que l'éducation était aussi nécessaire et qu'il fallait favoriser les expériences de formation professionnelle.

Nous avons alors réfléchi aux ressources disponibles sur notre territoire. Le Piémont est le plus grand producteur de riz d'Europe.

La terre pourrait-elle redevenir éducative? Peut-elle redonner aux personnes un sens de responsabilité dans un travail dont on voit le résultat?

Nous avons alors envisagé de bâtir un projet agricole et nous avons contacté l'évêché qui au bout de quelques semaines nous avait trouvé un terrain de 4 500m². Nous avons ainsi un moyen qui permettait non seulement de cultiver la terre, mais aussi les personnes et nous avons prévu que chacun aurait un temps d'apprentissage de 12 mois. Mais nous ne pouvions pas mener ce projet tout seuls. Nous avons fait réseau avec deux autres associations locales, avec une coopérative agricole qui a accepté de nous décharger de tout le travail administratif, avec la commune et avec un service de santé. Nous avons créé une association de partenariat spécifique à cet objectif de création d'une petite exploitation agricole.

Ce n'est pas facile de travailler ensemble et les 3 premières années ont été dures pour nos volontaires car nous avons l'habitude de travailler autrement que les coopératives ou que la commune mais le fait d'être confrontés ensemble à la réalité quotidienne nous a aidés à dépasser ces différences.

Plusieurs personnes ont été embauchées définitivement à l'issue de leur stage d'un an.

Les produits sont distribués par moitié aux familles qui travaillent la terre et par moitié à l'association qui gère le projet et doit le faire prospérer.

Nous avons fait l'expérience qu'il est indispensable de travailler au niveau local, avec le réseau disponible sur le territoire et à partir du tissu économique local.

Nous avons mesuré l'importance du principe d'obligation d'échange, ou plutôt de restitution. C'est le seul moyen de rendre aux personnes un peu de cette dignité dont elles ont besoin pour se reconstruire.

Portugal Des encouragements pour agir

Isabel Porto

Je travaille dans un établissement pour enfants, un établissement non gouvernemental qui depuis 31 ans défend les droits des enfants au Portugal. Cet établissement est reconnu comme ayant une grande utilité sociale. C'est un forum de débat et de réflexion qui intervient activement dans la société et éveille les esprits à des positions efficaces concernant les problèmes des enfants et des jeunes.

Nos principes de base que je voudrais citer ici et sur lesquels je voudrais insister sont l'intégrité, le respect, le partenariat et la participation des personnes avec qui nous travaillons.

Les droits de l'Homme devraient être garantis dès la naissance, mais ce n'est pas dans cette réalité-là que nous vivons au Portugal, ni en Europe, ni même dans le monde. Les politiques sociales devraient être conformes aux droits de l'Homme et leur impact devrait être évalué dans le présent et pour les générations futures.

Lorsque nous parlons de pauvreté et d'exclusion sociale nous parlons en fait d'une claire violation des droits de l'Homme, nous parlons de «négligence politique», un crime contre les citoyens, un crime contre l'humanité.

C'est précisément lorsqu'un pays est en crise - et que les personnes les plus vulnérables sont davantage exposées au risque de pauvreté - que les états devraient adopter des mesures exceptionnelles pour protéger les citoyens et leur garantir l'accès aux droits fondamentaux.

Une société intelligente est une société qui contribue positivement à préparer les évolutions et l'avenir de la civilisation humaine, c'est une société qui place le bien-être des citoyens en tête de sa politique et **qui sait que croissance et développement économique ne seront durables que s'ils sont compatibles avec la dignité humaine.**

La défense des droits de l'Homme est une construction quotidienne du futur et, à une époque où les droits de l'Homme ne sont pas garantis, nous devons nous battre tous les jours pour les rétablir et la participation de la société civile est essentielle pour ce faire. Il est capital d'impliquer les personnes dans les décisions qui les concernent et promouvoir la participation de tous les citoyens devrait être le souci de tous, politiciens, ONGs et travailleurs sociaux.

Je voudrais, pour finir, féliciter le Conseil de l'Europe pour cette initiative qui est clairement l'expression du respect, de la protection et du développement des droits de l'Homme et qui délivre un message à tous ceux qui sont présents en empruntant les mots de Charlie Chaplin:

«que vos efforts soient un défi lancé à l'impossible et rappelez-vous que les grandes réussites humaines ont été conquises à partir de ce qui paraissait impossible.»

Italie Des difficultés pour agir ... Une législation attendue

Francesco Fratta

Je représente ici la Fédération Italienne des personnes aveugles et malvoyantes.

Comme cela a été évoqué ce matin par la représentante de la Mairie, nous avons dans la Constitution italienne une mention particulière du principe de subsidiarité. Nous connaissons bien ce principe et nous le mettons en pratique dans notre fédération avec des actions au plus près des personnes visant à favoriser l'autonomie des jeunes, l'accueil des migrants, le soutien scolaire et l'accès au travail.

Mais deux choses sont nécessaires pour que nous puissions continuer à mettre en œuvre ce principe de subsidiarité; ce sont:

- Le **soutien financier** à notre association afin qu'elle puisse accomplir sa mission
- Un **cadre législatif** précis et clair qui soit élaboré avec les personnes concernées. Il est en effet important que les actions menées soient celles dont les personnes ont besoin notamment pour qu'elles ne perdent pas leur travail et soient ainsi précipitées dans une situation de pauvreté.

Le premier devoir de l'Etat est un devoir envers ses citoyens auxquels il doit garantir la dignité, le minimum nécessaire à la vie, la citoyenneté.

Il ne s'agit pas de faire toute une série de déclarations, mais d'un devoir, de normes et de règles à créer, à respecter et à faire respecter.

Je veux le dire ici avec force: notre disponibilité pour appliquer ce principe de subsidiarité est évidente et totale. Nous faisons, à la fédération, tout ce qui est en notre pouvoir pour lutter avec les personnes contre le glissement dans la pauvreté. Mais pour y arriver nous avons besoin des deux soutiens que je viens de mentionner, le soutien financier et un cadre normatif clair.

Ukraine Une nouvelle découverte de notre dignité nationale et de notre propre dignité

Je m'appelle Anka Skoryk. Je représente ici le groupe AIC d'Ukraine. Je viens d'une ville appelée Kharkiv, située dans la partie Est de l'Ukraine, près de la frontière russe.

Notre organisation n'est présente en Ukraine que depuis les 20 dernières années.

En Ukraine quatre groupes AIC sont actifs: l'un dans la partie Est, dans ma ville de Kharkiv, une ville de 1.5 million d'habitants. Il y a trois autres groupes dans la partie ouest d'Ukraine dans des petites villes où le mode de vie est encore plutôt rural. Les formes de pauvreté sont différentes dans une grande ville et dans les zones rurales. Les besoins sont différents et nous essayons d'y répondre de manière adaptée.

Cette année, en raison de la situation politique très difficile en Ukraine nous devons relever des défis liés à l'émergence de nouvelles formes de pauvreté et de vulnérabilité. Comme vous le savez tous, il y a **une situation de guerre** dans la partie Est de notre pays. **Toute guerre porte en elle de la pauvreté, le manque de biens essentiels, dont le manque de stabilité économique, à quoi s'ajoute le chômage, l'augmentation des prix, la présence de réfugiés et de blessés.**

Dans les zones rurales, ce sont surtout des **personnes âgées**, malades et isolées qui n'ont qu'une petite retraite et ne sont pas autonomes en raison d'une maladie et dont les enfants vivent à l'étranger pour y gagner leur vie car le chômage est très élevé sur place. Nous rendons visite à ces personnes, nous préparons pour elles des repas chauds que nous leur apportons, nous les aidons à entretenir leur maison et leur jardin, nous organisons des fêtes, nous les réunissons pour qu'elles aient une vie sociale et nous préparons des cadeaux pour elles.

Dans les villages il y a aussi un grand nombre de **personnes handicapées** (des personnes avec un handicap mental, des personnes sourdes et muettes, des personnes avec un handicap physique) qui n'ont nulle part où vivre et qui sont dans des hôpitaux ou des institutions. Nous essayons de nous en occuper, nous leur apportons des vêtements et de la nourriture parce que le gouvernement n'a pas les ressources financières pour les prendre en charge. Ces personnes commencent alors à voir qu'elles sont nécessaires pour quelqu'un, à redécouvrir le sens de la vie et elles se réjouissent lorsque nous allons les voir.

Dans les grandes villes il y a de nombreuses formes de pauvreté - notamment des **enfants** vivant dans des familles pauvres ou déchirées. Certains sont abandonnés par leurs parents ou délaissés par les mères isolées qui travaillent et n'ont pas le temps de se consacrer à l'éducation de leurs enfants. Depuis ces dernières années nous essayons aussi de répondre aux besoins des parents d'enfants autistes; ceci nécessite de travailler individuellement avec chaque enfant pour l'intégrer dans la société avec les autres enfants

non-autistes et cela demande aussi que l'on soutienne les parents, et surtout les mamans qui ont été abandonnées par leur mari.

A Kharkiv, les prêtres de la Conférence de St Vincent de Paul ne s'occupent pas seulement de leur église; ils gèrent aussi un grand Centre Social où ils rassemblent les enfants qui sont en difficulté pour promouvoir leur développement humain et personnel. Dans ce genre de programmes «après l'école» les enfants font leurs devoirs, ont la possibilité de jouer et 5 fois par semaine il leur est distribué un repas chaud. Pendant les périodes de vacances des programmes spéciaux sont organisés. Les bénévoles de l'AIC s'occupent des achats de nourriture et de la préparation des repas.

Les résultats de ce programme d'accompagnement après l'école qui existe depuis de nombreuses années sont clairement visibles. Des enfants qui détestaient l'école parce qu'ils y étaient en échec - il n'y avait personne pour travailler avec chacun d'eux, individuellement - ont eu de meilleurs résultats scolaires et vont maintenant à l'école avec plaisir. Comme on leur distribue tous les jours un repas chaud ils sont aussi bien moins souvent malades. Ils grandissent et se développent. Ils ont des possibilités de se détendre et d'aller à la campagne. Le principal résultat de notre travail est que ces enfants deviennent moins souvent des «enfants de la rue» ce qui veut dire qu'ils ne subissent pas l'influence négative de la rue. Au fil des ans nous pouvons voir que ces enfants deviennent des adultes qui conservent les valeurs et principes éthiques et qui sont prêts à aider les personnes vulnérables et pauvres.

Il faut dire aussi que dans l'actuelle situation de guerre nous avons constamment peur qu'il arrive malheur aux enfants pendant qu'ils sont avec nous. Mais l'expérience des derniers mois nous a montré que nous devons avoir le courage de continuer et que c'est cela qui nous aidera à combattre cette peur.

La **situation de guerre** dans notre pays nous oblige à relever de nouveaux défis, en raison de nouvelles formes de pauvreté auxquelles nous essayons de répondre en fonction de nos capacités. Par exemple

- L'aide aux soldats qui se trouvent dans les zones de conflit. (Le gouvernement ne peut pas entretenir son armée, mais il existe un immense mouvement dans la population pour leur procurer de la nourriture, des vêtements chauds et d'autres biens d'équipement. Les gens sont absolument contre la guerre mais si nous ne défendons pas notre pays, l'Ukraine cessera d'exister.)
- L'aide aux réfugiés: nos bénévoles leur procurent des logements, de la nourriture, ce qui est nécessaire pour vivre dans un nouvel endroit et leur donnent des conseils pour trouver du travail.
- L'aide aux blessés dans les hôpitaux

Il y a beaucoup de militants et de groupes de bénévoles qui aident les réfugiés et les blessés dans les zones de conflit. Ceci montre que notre nation est unie et que nous voulons vivre de manière pacifique et indépendante dans une Ukraine européenne.

Cependant malgré ces difficultés, malgré le manque constant de ressources financières, et malgré le petit nombre de bénévoles en Ukraine et le nombre sans cesse croissant de personnes pauvres, nous poursuivons notre travail et pouvons observer quelques changements positifs.

Ce temps de guerre nous a unis, nous les Ukrainiens, nous a rendus fiers, ouverts les uns aux autres, solidaires et prêts à aider ceux qui sont dans le besoin. Je crois que les choses vont dans le bon sens.

4. Quelques témoignages

L'histoire d'Artan (Albanie)

C'est la première fois que je raconte mon histoire en public. **Mon histoire ressemble à celle de tant d'autres, elle parle d'espérance et de rencontres qui ont changé la vie.**

Je m'appelle Artan, je suis albanais et j'ai 30 ans.

Mon histoire commence une nuit dans un canot pneumatique et se termine, pour le moment, par mon mariage avec Maria Grazia qui est dans cette salle.

C'est en novembre 1999 que je suis parti de Valona. Détruite par la dictature et par la guerre civile qui avait empêché pendant de longues années tout développement économique et spirituel, l'Albanie était dans le chaos, les désordres étaient la norme et on tirait encore dans les rues.

J'avais 15 ans et je voulais échapper à cette situation et trouver une vie meilleure. Comme d'autres jeunes gens j'ai décidé de saisir ce qui me paraissait être la seule chance. C'est ainsi que les passeurs m'ont mis dans un canot pneumatique et, en une nuit, j'ai traversé l'Adriatique pour débarquer dans les Pouilles, à Ostuni, comme d'autres l'avaient fait avant moi.

Lorsque je suis arrivé à Turin, je savais, grâce aux indications données par d'autres immigrants, que je devais me rendre au Bureau des Etrangers de la Commune.

C'est là que j'ai rencontré Edison, un médiateur albanais, qui m'a trouvé un endroit où dormir, un dortoir public qui s'appelle «La maison du monde uni» et où on ne pouvait rester que pendant la nuit. Pendant la journée, j'allais manger à la cantine des pauvres de Cottolengo, avec d'autres sans-abris. Je suis resté quelques mois dans ce dortoir.

Après les premiers jours pleins d'enthousiasme et de curiosité pour ce monde si différent j'ai été pris d'un profond malaise et du mal du pays; je ne pensais plus qu'à retourner à la maison et à revoir ma famille.

Pendant ce temps la municipalité s'était intéressée à moi et m'avait envoyé à l'école. Puis trois mois plus tard, Edison m'a conduit à la **Communauté Nouvelle Aurore** où il habitait, lui aussi.

C'est alors qu'a commencé une autre vie pour moi; les autres jeunes gens étaient tous des albanais, nous allions ensemble faire des tours en ville, nous jouions au foot dans le champ près de l'Oratoire. Les volontaires étaient des personnes sympathiques et joyeuses. J'ai retrouvé la dimension familiale qui me manquait, la joie et la légèreté que tout garçon de 15 ans devrait avoir; le mal du pays devenait plus supportable.

J'allais à l'école et j'ai réussi mon diplôme de fin d'études primaires en 2000.

Dans cette communauté j'ai appris à m'organiser, à respecter les règles de convivialité, toutes choses qui m'ont été utiles par la suite. Cela a commencé par de petites choses:

nous faisons à tour de rôle le ménage et les repas et c'est ainsi que j'ai appris à me faire à manger et à prendre soin de la maison.

J'ai rencontré Alba et Louis, deux bénévoles qui se sont occupés de moi. Pendant des années Alba m'a traité comme son fils et elle a été mon principal point de référence et un grand exemple. J'ai voulu qu'ils soient tous les deux près de moi le jour de mon mariage.

A 18 ans, comme j'avais un travail, j'ai pu trouver un logement avec l'aide des bénévoles et avec deux autres jeunes de Valona qui vivaient avec moi dans la communauté. Les capacités d'organisation et le respect appris dans la communauté ont alors été très utiles.

J'ai ensuite suivi un cours de formation professionnelle de trois ans pour devenir tourneur spécialisé. En 2002 j'ai été embauché dans une petite entreprise de mécanique, un emploi qu'un volontaire avait trouvé pour moi.

A l'âge de 20 ans j'ai pris une décision courageuse: avec mes économies et un emprunt j'ai acheté un logement pour pouvoir servir de garant à ma sœur qui avait entre-temps obtenu une bourse pour venir étudier en Italie.

En 2007 Alba m'a fait entrer dans une entreprise importante qui a néanmoins fait faillite en 2012. Je me suis alors ressaisi et j'ai décidé d'apprendre un nouveau métier qui me permettrait une plus grande autonomie et à présent, avec un autre jeune homme de Valona (un grand ami que j'ai connu à la communauté) nous faisons des installations électriques, un travail qui me plaît beaucoup.

A la suite de ce parcours j'ai pu faire l'expérience du **regroupement familial** car j'ai fait venir à Turin mes parents et mon frère qui, dans quelques jours, sera diplômé en économie.

L'histoire se termine ici, ou plutôt continue, avec mes parents qui vivent dans la même ville que moi, mon frère et ma sœur qui construisent lentement leur avenir, et avec Maria Grazia près de moi, tous les deux heureux de commencer une nouvelle vie ensemble.

Je suis fier d'avoir aidé ma famille et d'avoir atteint mon but. Il est évident que je dois beaucoup aux volontaires de l'AIC qui m'ont toujours aidé et soutenu dans les moments difficiles comme dans les moments de joie. Ils ont été pour moi le point de référence qui m'a permis de faire mes expériences en ayant la sécurité d'avoir trouvé auprès d'eux une maison et une famille.

A présent, moi-même et tous les miens sommes devenus des bénévoles dans les services de l'AIC.

Une demande de Francesca (Italie)

Francesca dit qu'elle a perdu son travail et donc son logement et qu'elle a survécu grâce à Caritas. Comme tant d'autres, elle a vécu dans la rue et a connu la violence. Elle ajoute «et j'ai appris comment nous, les femmes, nous pouvons nous défendre nous-mêmes». «Avec tout ce que j'ai vécu je pourrais haïr les hommes»– dit-elle – « mais je tiens à parler aussi du malheur des hommes, de ceux qui ne peuvent pas agir en tant que pères lorsqu'ils sont divorcés. Avec la crise, il y a beaucoup d'hommes qui vivent dans leur voiture et qui n'ont pas la possibilité de voir leurs enfants. Ils n'ont plus de lieu pour les recevoir et ainsi les

liens se perdent. Il faudrait d'urgence créer des lieux pour ces pères, des logements où ils pourraient aller et recevoir leurs enfants ».

Aïcha dit son engagement

Je vis dans la plus grande cité HLM de Marseille: construite il y a 45 ans; 1.200 logements, plus de 6.000 habitants, 33 ethnies sur 70 immeubles, une ville dans la ville!

A cela, il faut ajouter chômage, précarité, illettrisme voire analphabétisme, promiscuité pour certains car les enfants restent souvent très tard chez leurs parents et parfois emménagent avec conjoint et enfants dans le même foyer faute d'être en capacité de se loger eux mêmes.

C'est vrai que dans mon quartier, personne n'est mort de faim ou de froid. C'est une cité HLM, très peu de SDF, nos bénéficiaires sont pour la plupart déjà logés.

Mais on étouffe lentement de devoir, mois après mois, années après années, vivre en calculant encore et toujours, en abandonnant projets et rêves, en priant qu'aucune tuile, un pépin de santé ou autre ne vienne vous donner le coup de grâce...

Beaucoup d'habitants sont des travailleurs salariés à temps partiel, intérimaires, smicards et leur pauvreté est d'autant plus mal vécue. Que dire des familles monoparentales ou le parent salarié est quasiment absent et en plus ne s'en sort pas. La double peine.

Cela a des répercussions dramatiques surtout lorsqu'il y a des enfants (dépression, démission parentale, échec scolaire, violences domestiques....).

La misère n'est pas que financière, elle peut se matérialiser par l'auto-dévalorisation: on n'arrive pas à ramener un salaire décent à la maison donc on ne vaut rien... par le manque de confiance en soi: je n'y arrive pas financièrement donc je suis un incapable...

Pas d'argent donc pas de sorties, pas de sorties donc plus de contacts, plus de contacts donc à quoi bon faire des efforts... Une lente mort sociale...

Les parents résistent et s'efforcent de protéger leurs enfants, cependant à l'adolescence, l'environnement prend le dessus. Souvent, ces mêmes parents s'écroulent et c'est tout le foyer qui chavire... Une école de la responsabilité serait nécessaire, voire indispensable dans tous les lieux de vie.

J'ai vu trop souvent des gamins aller chercher dehors ce qu'ils ne trouvaient pas chez eux et tomber dans les pièges de la rue (décrochage scolaire, délinquance, trafic, violence...)

Voilà, comment dans mon quartier, se traduit la pauvreté...

Certains politiques apportent des réponses désespérément inadaptées (répression, cars de CRS, contrôle d'identité sur la population...)

Plusieurs raisons m'ont amenée à m'engager dans le bénévolat: Mère au foyer, j'ai souhaité rencontrer d'autres gens, créer des liens, avoir une vie sociale en dehors de mon

foyer. C'est également une manière de renvoyer l'ascenseur, moi-même j'ai vécu la misère et j'ai eu la chance de m'en sortir, grâce aux aides...

Quand je fais du bien, je fais venir le bien... Je ne peux pas ne pas le faire.

Carla La vie dans une cité (Italie)

Carla parle de l'expérience vécue dans une association qui s'appelle UTOPIA dans un quartier de Rome. Il s'agit d'une lointaine banlieue, de 38 familles qui vivent dans un quartier-ghetto, à plus de 30 km du centre de la ville.

«Il y a beaucoup de problèmes de violence dans ce quartier. L'association qui s'est créée regroupe surtout les femmes qui se sont rencontrées autour d'échanges pratiques (recettes, couture) et qui cherchent comment sortir de leur situation de pauvreté et aussi de l'exclusion. Le fait de se rencontrer est un moyen de lutter contre cet enfermement loin de tout. Nous nous sommes unies aussi pour suivre les enfants dans leur scolarisation car réussir à l'école est un moyen de dépasser la discrimination scolaire et l'échec. **Aller régulièrement à l'école est pour les enfants de cette cité le seul moyen de rencontrer d'autres enfants et être un élève qui réussit comme les autres est un moyen d'éviter d'être marginalisé.»**

Carla souligne combien il est difficile dans ce contexte de relégation loin de la ville de trouver du travail et donc de sortir de la pauvreté, d'avoir des contacts avec d'autres, une vie sociale au-delà de la cité.

Ricarda Une jeune fille parle de sa cité... et de ses rêves (Portugal)

Je m'appelle Ricarda, j'ai 15 ans et je suis en 10^e année scolaire. Je vis dans un quartier social à Chelas, une banlieue de Lisbonne. C'est là que j'ai grandi, que j'ai appris à lire et à écrire, à parler correctement, en fait, c'est de là que j'ai tout ce qu'il faut savoir.

Mon quartier est comme tous les autres, avec des maisons, des gens, des rues, des jardins, des animaux, des magasins... ce qui change, c'est la manière dont certaines personnes se comportent et que nous ne sommes pas tous égaux.

Dans mon voisinage, de nombreuses personnes ont recours à la banque alimentaire parce que l'argent dont elles disposent ne suffit pas pour tout acheter et nous devons le gérer très soigneusement. Nous sommes six, à la maison et nous devons payer l'eau, l'électricité, le gaz et les autres dépenses.

Ma mère s'est rendu compte que nous n'avions pas assez d'argent pour payer tout ce dont nous avons besoin et maintenant nous avons l'aide de la banque alimentaire qui nous fournit tous les repas, des repas cuits (soupe et dessert) et parfois on nous aide aussi pour l'achat des médicaments.

Je ne voudrais pas vivre de nouveau cela à l'avenir, devoir faire attention à l'argent tous les mois et néanmoins cela ne suffit jamais pour les besoins essentiels.

Je souhaiterais avoir un peu plus d'amour de mes parents et des gens autour de moi, c'est pour cela que je ne me montre jamais tout à fait comme je suis.

J'espère que plus tard le fait de venir de là où je vis ne sera pas une barrière pour moi. Je connais beaucoup de personnes qui essaient de trouver un emploi et qui sont discriminées parce qu'elles vivent dans un quartier social.

Alors, elles abandonnent et restent à la maison et attendent les allocations. Je ne veux pas être réduite à cela.

Je suis dans une école dans les faubourgs de Lisbonne. Je suis des cours en agriculture et je veux finir mes études pour atteindre mon objectif qui est de devenir ministre de l'agriculture.

Si je peux réaliser ce rêve je pense que j'aurai une meilleure qualité de vie et que je ne devrais pas tout le temps me soucier d'avoir assez d'argent pour vivre le mois suivant.

Mais ce qui est important, c'est que je veux faire quelque chose que j'aime.

Dans l'école où je suis actuellement, lorsqu'on se présente le premier jour, les professeurs demandent en général notre nom, notre âge, pourquoi nous avons choisi ce type d'études et notre adresse.

Lorsque je dis «Chelas» certains professeurs me regardent comme si je venais d'une autre planète.

Mes camarades aussi sont surpris de certaines de mes attitudes, parce que parfois je suis très enfantine; alors ils me provoquent et me disent «on voit bien que tu viens de Chelas». Je suis lasse d'entendre cela et souvent je me dis que je suis heureuse de l'endroit d'où je viens.

Je voudrais que les gens respectent le lieu où je vis et le jour où j'irai à un entretien d'embauche je ne veux pas être discriminée en raison de mon adresse à Chelas.

Je voudrais que les gens cessent d'avoir des préjugés et acceptent chacun de nous pour ce que nous sommes, peu importe l'endroit où nous vivons.

Est-ce que je voudrais avoir grandi dans un autre voisinage? NON

Est-ce que je voudrais changer mon enfance pour une autre? NON

Est-ce que je voudrais changer ma qualité de vie? OUI

Mais en fait, je suis heureuse partout.

Je voudrais remercier ESAN et le Conseil de l'Europe pour m'avoir donné la chance de venir ici parce que bien d'autres voudraient être à ma place et pouvoir dire ce qu'ils pensent et ressentent. Je veux remercier aussi le centre pour toute l'aide qu'ils m'ont apportée au cours des 8 ans qui se sont écoulés depuis que nous nous sommes rencontrés pour la première fois.

Sylvie Témoigne de son parcours lors de la réunion du Comité gouvernemental de la Charte sociale à Turin le 16 octobre 2014

Mesdames et Messieurs, Membres du Comité gouvernemental

Je vous remercie de m'avoir invitée pour témoigner de mon parcours.

Je me présente, je suis Sylvie Clausse, je viens de la rue, où j'ai été plus de 25 ans dehors et j'ai eu 5 enfants.

Après la mort d'un de mes enfants j'ai perdu pied, je n'avais plus de travail, plus de logement... 25 ans de galère.

J'ai rencontré le Mouvement ATD Quart Monde dans les années 70, dans un camping où j'avais planté ma tente et où il y avait aussi des gens du voyage. Là j'ai rencontré des personnes qui venaient pour apprendre à lire aux enfants, elles m'ont dit de passer les voir à leur local et un jour j'y suis allée. J'ai été accueillie avec des sourires et un café, cela ma fait un déclic - je n'étais plus considérée comme une chose. Ce jour-là ils étaient en train d'aménager un hangar et j'ai demandé si je pouvais les aider; ils m'ont dit OUI, cela m'a fait du bien. J'ai rencontré des personnes qui étaient dans le même cas que moi et j'ai pu dialoguer avec elles.

Maintenant je suis dans ce Mouvement, j'ai retrouvé ma voie, **je vais à la rencontre des personnes les plus démunies dans ma ville. Je ne fais pas les démarches à leur place mais je vais avec elles et je veille à ce que tous leurs droits soient respectés et surtout à ce qu'elles soient traitées avec dignité, que les mots employés pour leur parler ne soient pas des mots de mépris et de rejet.**

Je constate en ce moment que ce sont les gens les plus pauvres qui sont touchés par la crise et les restrictions. VOUS ne le voyez peut-être pas car ce sont toute une série de petites dépenses nouvelles que les personnes doivent payer avec leurs maigres revenus et allocations.

Il y a en France un seuil à partir duquel il faut payer des impôts; on dépasse très vite ce seuil et alors il faut aussi payer la taxe d'habitation qui est prélevée sur notre allocation. Si on dépasse ce seuil très bas on ne touche plus l'allocation logement et alors on perd l'hébergement dans les hôtels meublés. Une autre mesure nous pénalise: les cotisations syndicales ne sont plus déductibles des impôts pour ceux qui travaillent et aussi pour les retraités.

Il y a encore plein d'autres petites restrictions qui, additionnées, reviennent à une baisse importante du pouvoir d'achat et découragent les gens. Alors les familles disent : **à quoi bon chercher un logement puis qu'on ne pourra plus le payer et on se retrouvera à la rue.** ELLES essayent de trouver une place sur un camping, mais n'y arrivent pas toujours.

Alors il reste LA RUE et faire la manche pour pouvoir SURVIVRE.

5. Rapport de synthèse et quelques remarques en guise de conclusion

Rapport de synthèse Peter Verhaeghe (Caritas Europe)

J'ai retenu quatre mots-clés de tout ce qui a été dit au cours de cette journée; les voici:

- **Contribution.** On constate une certaine mobilisation, une contribution active de tous les citoyens mais celle-ci serait encore plus grande si le potentiel de tous était davantage reconnu, si personne n'était laissé de côté.
- **Investissement.** Ce sont les Etats qui ont la capacité d'investir et leur bonne gestion consiste à attendre un retour sur cet investissement. Mais on constate qu'ils ne sont pas capables de faire l'investissement social indispensable actuellement et dont le retour serait une garantie de cohésion sociale.
- **Partenariat.** C'est le troisième mot-clé dans la lutte contre la pauvreté, un partenariat qui implique toutes les parties prenantes, c'est-à-dire tous les groupes constitués de la société civile, les ONG et les gouvernements depuis l'échelon local jusqu'à l'échelon national. Ils contribuent tous au bien-être de chacun à condition que leurs actions soient coordonnées, qu'ils agissent dans le même sens.
- **Projets.** Les projets doivent être conçus et financés sur le **long terme**, pas juste sur un an. La lutte contre la pauvreté, l'accompagnement de chaque personne, nécessite qu'il y ait une certaine durée dans l'action. Il est impossible d'avoir un retour sur le court terme.

Je voudrais développer brièvement quelques conditions de bon rapport de l'investissement social. Il faut tenir compte du fait que:

- Les partenaires ont droit à un juste retour sur l'investissement
- Tout investissement nécessite une stratégie de partenariat
- Les politiques mises en œuvre doivent être cohérentes et concertées afin qu'une mesure n'en détruise pas une autre
- Tous les Etats doivent signer et ratifier les articles 30 et 31 de la Charte sociale européenne

C'est à ces conditions que nous pourrions demander dans deux ans aux personnes qui vivent dans la pauvreté «qu'est-ce qui a changé dans votre vie depuis 2014?»

Quelques remarques en guise de conclusion

Les 80 personnes réunies, issues de divers mouvements associatifs et en provenance de 11 pays ont rapporté des expériences très différentes selon les domaines dans lesquels elles interviennent; des juristes, des psychologues, des sociologues, des personnes ayant exercé ou exerçant des professions diverses ont échangé avec des personnes vivant ou ayant vécu dans la pauvreté. Certaines préoccupations communes, une grande expertise et des constats se dégagent de ces échanges.

Cinq Préoccupations

Parmi les préoccupations il y a principalement celle de l'**emploi**. Il est particulièrement difficile de trouver un emploi pour des personnes non qualifiées, non spécialisées. Les ONG soulignent toutes que sans leur réseau relationnel, elles ne pourraient pas procurer du travail aux personnes qui pourtant en ont fort besoin. Elles insistent sur l'importance des stages, et même des petits travaux permettant aux personnes de reprendre progressivement confiance et de se préparer à des emplois possibles dans le territoire local. Il s'agit d'inventer une **formation professionnelle** pour des personnes qui ont souvent été peu ou pas scolarisées et qui ont dépassé l'âge de l'accès aux centres de formation.

La deuxième préoccupation générale est celle du **logement**. Cela concerne à la fois *le droit au logement*, l'**accès effectif** au logement, et l'**urbanisme**. Les témoignages de personnes vivant dans les «cités» très en périphérie des villes en montrent l'importance.

La troisième préoccupation est celle de l'accès à la **nourriture** nécessaire à l'équilibre et la santé de chaque être humain.

La quatrième préoccupation porte sur l'accès à la **culture**, c'est-à-dire à la langue du pays dans lequel les personnes vivent, à l'écriture et à la lecture, au calcul, et surtout sur l'accès à *l'information*, à la connaissance de ses droits.

La cinquième préoccupation est l'accès aux **soins de sante**, notamment pour les enfants et les personnes âgées.

L'expertise des ONG

Des trésors d'expertise ont été cités, comme des évidences issues d'une longue pratique.

Le terme de liens, de **réseau**, de travail avec d'autres ONG ou groupements de la société civile a été utilisé fréquemment. «Faire réseau» est un mot-clé qui implique aussi les pouvoirs publics. Il a été dit clairement que «la créativité dont les ONG font preuve ne peut être élargie, agrandie que si elle est soutenue par les politiques publiques». Le réseau conditionne l'efficacité de l'ONG. Le rôle du volontaire consiste souvent à être un intermédiaire, un porte-parole, entre la personne accompagnée et tel ou tel membre du réseau sollicité (un groupement d'employeurs, l'Office du Logement, l'école pour les

enfants, un Centre de formation professionnelle et d'autres).

Il a été dit fréquemment qu'il fallait éviter l'assistanat, privilégier les moyens permettant de faire avec la personne. A partir d'un besoin, comme l'aide alimentaire, les ONG entrent en contact avec les personnes, les écoutent, les aident à développer des stratégies de résilience, pour arriver petit à petit à une **alliance** avec les personnes autour d'un projet qu'elles ont pu construire elles-mêmes.

A propos de la solidarité, mot si souvent galvaudé, l'objectif des ONG est de **faire en sorte que chacun puisse participer à la solidarité générale au lieu d'être un objet de solidarité.**

Les ONG ont insisté sur l'importance de leur rôle d'écoute et pour cela une **formation des volontaires** paraît indispensable. Ceci a été souligné notamment par les personnes issues de la pauvreté et devenues militantes dans les ONG.

L'expertise dans la **réparation de la dignité** des personnes réside dans **l'organisation d'une relation d'échange**. Tout don doit être compensé par un **retour**, un service rendu, un échange; toute relation d'argent ne peut se faire que sous forme d'un prêt dont les conditions de remboursement sont stipulées par écrit, toute règle de vie commune doit être explicitée et respectée.

Les constats

Les dégâts croissants de la pauvreté pour les personnes ont été mis en évidence au cours de la journée:

- Pour les jeunes la pauvreté est vécue comme provoquant la *discrimination* (notamment à l'école)
- Lorsqu'elle persiste, la pauvreté provoque des *exclusions* de l'emploi, du logement, de la vie sociale
- Lorsqu'elle dure trop longtemps, *la pauvreté est deshumanisante*. Les termes de sentiment d'abandon, *d'oubli*, d'inutilité ont souvent été employés

Les dégâts croissants de la pauvreté pour la société questionnent la société civile et les Etats parce que :

- **La pauvreté est une maladie de la société**
- **La pauvreté est un danger pour la cohésion sociale**
- **La pauvreté est une menace pour la paix.**
-

6. Message

Message
de la rencontre organisée par la Conférence des OING
à l'occasion de
la Journée internationale pour l'éradication de la pauvreté
le 17 octobre 2014 à Turin

aux participants de la Conférence à haut niveau sur la Charte sociale européenne

Lors de la rencontre organisée par la Conférence des OING du Conseil de l'Europe le 17 octobre 2014 à Turin, les participants se sont appuyés sur les textes existants dans le droit européen et notamment sur l'article 30 de la Charte sociale européenne pour faire un constat positif: les instruments juridiques pour lutter contre la pauvreté existent au niveau européen et dans les législations de presque tous les Etats. Les Principes Directeurs sur Extrême pauvreté et droits de l'Homme de l'ONU déclinent les mesures permettant, dans le détail, une bonne application de ces législations.

Ce cadre juridique ainsi que les stratégies proposées pour sa mise en œuvre auraient dû provoquer des améliorations visibles dans les sociétés en Europe et pourtant la pauvreté ne fait qu'augmenter. Ceci montre combien les institutions internationales et les Etats sont impuissants à en endiguer les conséquences destructrices tant pour les personnes que pour la cohésion sociale de chaque pays.

De leur côté, dans chaque pays, les ONG, s'appuyant sur ce cadre juridique mais aussi sur l'expertise des personnes concernées par les différentes formes de pauvreté, ont élaboré des moyens efficaces de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Cependant, il ressort de leur partage au cours de la rencontre du 17 octobre 2014 que, dans leur action, elles se heurtent sans cesse à des barrières administratives locales, régionales, nationales et internationales, à des réglementations parfois contradictoires et à l'insuffisance des moyens financiers et humains. A cela s'ajoutent les effets dévastateurs des politiques d'austérité.

Réunis dans la même ville, au même moment et pour la même cause, les instances européennes, les Etats et les ONG doivent s'engager résolument à travailler ensemble pour que, dépassant les constats d'impuissance et les barrières, soient mises en œuvre les politiques et les mesures préconisées par les personnes qui savent d'expérience comment se mène, pour soi-même et avec les autres, le combat contre l'exclusion et pour la dignité.

Pour ce faire nous sommes porteurs d'une série d'attentes:

- **Des législateurs européens**, nous attendons que les dispositions légales prises dans le domaine économique soient respectueuses de l'ensemble des droits de l'Homme qu'ils soient civils, politiques, économiques ou sociaux;

Du Comité européen des droits sociaux, nous attendons la poursuite de sa jurisprudence éclairée, notamment des articles 30 et 31 de la Charte sociale européenne;

- **Des Etats**, qui ne l'ont pas encore fait, nous attendons la ratification de ces articles ainsi que du Protocole additionnel portant sur les réclamations collectives par lesquelles les OING peuvent aider les Etats à ne pas relâcher leurs efforts de lutte contre la pauvreté;
 - **Des Etats et des pouvoirs locaux et régionaux**, nous attendons une coopération effective à la lutte contre la pauvreté et à l'élimination des préjugés et des discriminations ainsi que la mise à disposition des ressources nécessaires aux actions sur le terrain;
 - **Des administrations de tous niveaux et dans tous les domaines (justice, santé, éducation, emploi, services sociaux, etc.)**, nous attendons un accueil des personnes en situation de pauvreté qui soit respectueux de l'ensemble des droits de l'Homme et de la dignité inhérente à tout être humain;
 - **De tous les acteurs publics nous attendons d'être attentifs et d'apporter leur soutien aux initiatives réussies des personnes vivant dans la pauvreté en coopération avec la société civile organisée.**
-